

Truman s'inquiète de la situation aux Etats-Unis

Groupes ultra-nationalistes abolis au Japon

Le général MacArthur entend débarrasser la Diète et les partis politiques du Japon de leurs éléments militaristes et terroristes.

Tokio, 4. (P.A.) — Le gén. MacArthur a émis aujourd'hui deux directives visant à affaiblir le gouvernement japonais, la Diète et les partis politiques du Japon de leurs éléments militaristes.

Dans ces deux directives, il ordonne au gouvernement impérial d'abolir tous les groupes ultra-nationalistes, terroristes et militaristes, et de chasser des charges et de l'influence publiques ceux qui ont trompé le peuple japonais et l'ont fait se fourvoyer dans une tentative de conquête du monde.

Ces ordonnances prennent la suite de la loi finissant les listes de criminels de guerre. Elles portent un rude coup aux bureaucraties et aux politiciens contrôlant le gouvernement. Des sociétés patriotiques, comme celle du Dragon Noir, sont censées avoir été dissoutes, mais la presse japonaise rapporte qu'au moins huit de plus d'une trentaine de partis politiques existants sont dirigés par d'anciens hommes de droite.

Le premier effet immédiat de ces directives sera de disqualifier nombre des puissants candidats des

vieux partis pour les prochaines élections nationales, augmentant ainsi les chances des indépendants et minimisant l'influence dominante de la "Diète de Tojo".

Il est spécifié dans la directive que les fondateurs et les officiers des diverses organisations politiques totalitaires de temps de guerre devront également être éliminés.

A la Chambre des Représentants, qui compte normalement 466 sièges, un total de 381 membres furent élus sous le patronage du premier ministre de temps de guerre Hideki Tojo. Ce qui veut dire que tous étaient associés aux organisations politiques totalitaires et probablement la guerre dans leurs campagnes politiques.

L'ordre de MacArthur prohibe la formation de tout parti politique, association ou société qui pourrait avoir comme objectif de résister ou s'opposer aux forces d'occupation; d'exclure des étrangers au Japon du commerce ou de l'industrie; de promouvoir l'entraînement militaire ou semi-militaire, ou de préparer l'assassinat ou d'autres programmes terroristes.

Cinq nouveaux chanoines

Son Eminence le cardinal Villeneuve vient de nommer cinq nouveaux chanoines dans le diocèse de Québec. Les nouveaux élus sont : M. l'abbé Maurice Latiberti, vice-recteur de l'Université Laval; M. l'abbé Odilon Guimont, curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; M. l'abbé Alfred Dupont, curé de Saint-Romuald; M. l'abbé Philibert Grondin, missionnaire diocésain, résident au collège de Lévis; M. l'abbé Wilfrid Lemieux, missionnaire diocésain, résident dans la paroisse du Christ-Roi. Le Soleil offre ses respectueuses félicitations à ces nouveaux chanoines.

Le général Bennett n'était pas justifié de quitter son poste

Canberra, 4. (Reuters) — Une commission d'enquête du gouvernement australien a conclu que le lieutenant-général Gordon Bennett n'était pas justifié d'avoir abandonné son commandement de troupes alliées et de s'être enfui de Singapour au début de 1942 après sa capture par les Japonais, a-t-on annoncé ici aujourd'hui.

L'enquête publique sur les circonstances qui ont entouré l'évasion du commandant des forces australiennes en Malaisie fut conduite par le juge Ligertwood, des Nouv.-Galles du Sud. Elle débuta le 26 novembre et se termina le 13 décembre.

Les conclusions de l'enquête, rendues publiques aujourd'hui, trouvent que l'évasion du gén. Bennett n'était pas justifiée en tenant compte des termes de la capitulation des forces impériales australiennes, que le commandant australien n'avait reçu d'aucune autorité compétente la permission d'abandonner son commandement et de quitter la base navale britannique; qu'en fait il n'y avait aucune autorité compétente pouvant lui donner cette permission.

"Le lt-gén. Arthur Percival, alors commandant en chef en Malaisie, ne pouvait pas donner cette permission par ce qu'il avait signé la reddition acceptant la reddition du gén. Bennett, l'un des hommes sous son commandement."

"Même le gouvernement australien ne pouvait accorder une telle permission parce que le général Percival avait la compétence voulue pour décider que le général Bennett devait se rendre aux Japonais avec les autres troupes. La capitulation engageait le gouvernement australien tout autant que le général Percival."

Le juge Ligertwood a dit qu'à l'époque où le général Bennett quitta Singapour, il n'était pas un prisonnier de guerre dans le sens d'un

soldat ayant le devoir de s'évader. "Il était dans la position d'un soldat dont l'officier commandant a accepté de le livrer et de le soumettre aux directives qui en feront (Suite à la page 13, 6e col.)



VETERANS DE RETOUR : Quelque 80 officiers, sous-officiers, et soldats, appartenant à la région de Québec, sont arrivés hier après-midi à la gare de Lévis. Ils furent rapatriés d'outre-mer sur le transport de troupes "Mauritania", arrivé à Halifax mercredi dans la matinée. Photos du haut, à gauche : le capitaine F.-E. BARNARD, son épouse, son père et sa mère, le lieutenant-colonel C.-E. BELANGER, et quelques parents. A droite : le soldat RAYMOND DOYON, de Québec, entouré de ses parents. Au centre dans le

même ordre : un groupe de soldats de retour, en reconnaissant dans le groupe, les soldats N. ALLARD, P.-F. RIVARD, EDGAR LEBLANC, et J.-M. LEBLANC. Le soldat HENRI THIBAUT, de Beauport, accueilli par des parents et des amis. Photos du bas à gauche : le capitaine LEO BRISSON, accueilli par sa sœur, LAURA, 508, rue Saint-Jean, Québec. A droite : le mécanicien R. BLAIS, 155, Boisseau, Québec, entouré de son père, ses sœurs et quelques parents. (Photos Relations Extérieures de l'Armée)

Le président demande au peuple américain de réclamer plus d'action et moins de paroles de la part du Congrès — Les grèves inquiètent M. Truman — Les contrôles devront être prolongés — D'autres grèves plus importantes menacent d'éclater.

Washington, 4. (P.A.) — Le président Truman a demandé hier soir au peuple américain de réclamer du Congrès plus d'action et moins de paroles concernant la législation destinée à réduire le nombre des grèves.

Il a aussi déclaré dans un discours d'une demi-heure transmis par radio que "le temps expiré" pour la plupart de ses autres mesures de reconversion parce que l'action du Sénat et de la Chambre des Représentants a été "péniblement lente".

"A moins de pouvoir bientôt obtenir la production totale et l'embouchage total au pays", a dit M. Truman, "nous aurons à faire face à de graves conséquences. La gravité de ces conséquences viendra non seulement des effets qu'elles auront sur le peuple américain comme tel, mais aussi sur notre position comme nation dirigeante dans le monde."

Dans son discours, diffusé sur tous les réseaux américains et sur le réseau national de Radio-Canada, M. Truman a exprimé une profonde inquiétude au sujet des grèves présentes et imminentes dans les industries de l'automobile, de l'acier, de l'électricité et de la salaison. Les promesses de coopération

LES GREVES

New-York, 4. (P.A.) — De nouveaux appels à la grève semblaient imminents aujourd'hui alors que la tension augmentait sur le front industriel aux Etats-Unis. Des milliers d'autres ouvriers sont devenus inactifs par suite de disputes ouvrières, tandis que de nouvelles grèves menaçaient de se matérialiser durant janvier dans quatre importantes industries affectant près de 1,500,000 personnes.

Le nombre d'ouvriers inactifs a dépassé les 400,000 pendant que surgissaient de nouveaux troubles. A Chicago, l'union des employés de la division de la machinerie agricole et des métaux de l'International Harvester Company a dit que les négociations de salaires ont échoué avec la compagnie et qu'une grève de 30,000 ouvriers sera vraisemblablement déclenchée.

A Akron, Ohio, les autorités des United Rubber Workers of America à la Goodyear Tire and Rubber Company ont dit qu'un vote de grève serait pris dimanche. Ce vote concorde avec l'action d'autres locaux à travers les Etats-Unis pour appuyer les demandes d'augmentation de salaire de l'union.

Cependant il reste toujours possible qu'une grève nationale des employés de téléphone éclate en sympathie avec une grève commencée hier par 17,200 employés de la Western Electric Company dans 21 usines (Suite à la page 13, 6e col.)

5,000,000 de Juifs furent exécutés

Nuremberg, 4. (P.A.) — Deux anciens officiers des S.S. et de la police de sécurité ont déclaré devant le tribunal militaire international que la direction nazie a conçu et mis à exécution un programme qui a baigné dans le sang l'est, le centre et le sud de l'Europe et a fait jusqu'à concurrence de 5,000,000 de victimes parmi les Juifs.

Ce macabre témoignage, qui troubla le calme d'acier de deux généraux au nombre des 22 chefs nazis qui subissent leur procès, fut rendu par le major Dieter Wislizenus, des S.S., et le major-général Otto Ohlendorf, l'aide-camp de confiance de Heinrich Himmler.

Wislizenus, décrivant l'orgie de 1942-44, déclara que lui-même avait préparé de vastes déportations de Juifs des pays conquis vers les camps de meurtre des Allemands.

Ordre de détruire certains navires

Washington, 4. (P.A.) — Des vaisseaux de guerre américains dans l'Atlantique ont reçu l'ordre le 11 octobre 1941 de détruire "les forces navales, terrestres et aériennes allemandes et italiennes rencontrées, a déclaré, hier, l'amiral Harold T. Peacock devant le Comité d'enquête du Congrès sur l'attaque de Pearl Harbor. Comme chef des opérations navales, il a ajouté qu'il avait donné cet ordre sur les instructions du président Roosevelt.

L'amiral Stark a affirmé que devant cette situation dans l'Atlantique, les officiers supérieurs à Washington tentaient d'éviter la guerre avec le Japon. Selon lui, personne à Washington ne savait en 1941 que le Japon se préparait à attaquer ce pays ni l'attaque aurait lieu. Le comité s'est ajourné au 15 janvier.

Après l'amiral Stark, il entendra l'amiral Kimmel puis le lieutenant-général G. H. Short, commandant de l'armée à Hawaii au moment de l'attaque japonaise.

Des Anglais "modérés" avaient songé à des négociations de paix en 1940

Hess travailla secrètement à établir des contacts avec certains Anglais — Document entre les mains des Alliés — Entrevue avec un intermédiaire — Les trois points à discuter.

Nuremberg, 4. (P.A.) — Par: Daniel De Luce) — Des papiers confidentiels de Hitler ont révélé qu'à l'automne de 1940, Rudolf Hess, l'assistant du Führer travailla secrètement à établir des contacts avec des "Anglais raisonnables" pour mettre fin à la guerre. Ses efforts sont consignés dans un rapport de 1,400 mots à Hitler. Le rapport a été rédigé par l'un des aviateurs de Hess, le Dr Albrecht Haushofer, le 25 mai 1941, peu de temps après le départ de Hess pour l'Angleterre où il échoua dans sa mission.

Ce document, maintenant entre les mains des Alliés, condamna Haushofer. Immédiatement, la Gestapo inscrivit dans ses records que Haushofer avait "des sentiments sympathiques pour l'Angleterre et des relations avec des Anglais". Il ne fut pas exécuté avant l'an dernier cependant lorsqu'on l'accusa dans le complot pour attenter à la vie de Hitler le 20 juillet 1944 et

aussi pour avoir été mêlé à des négociations de paix.

Les premiers mouvements de paix, selon le rapport de Haushofer, ont commencé lorsque Hess demanda à un groupe modéré en Angleterre de discuter de paix sur trois points :

1.—La reconnaissance des intérêts anglais en Grèce. 2.—La restauration des états occupés de l'ouest de l'Europe. 3.—Les demandes coloniales de l'Allemagne et des modifications des demandes de l'Italie.

Haushofer dans sa liste de "raisonnables Anglais" mentionne un groupe de conservateurs dont plusieurs Écossais, trois sous-secrétaires d'Etat, des jeunes impérialistes, un groupe important au ministère des Affaires Étrangères.



NOUVEAU MAIRE DE NEW-YORK : Le maire WILLIAM O'DWYER sort ici d'un pas allégre à l'hôtel de ville de New-York, où il vient d'assumer ses fonctions comme premier magistrat de la métropole américaine. FIORELLA LA GUARDIA, maire durant les 12 dernières années, suit O'DWYER afin de lui fournir quelques informations. Le policier, à gauche, salue son nouveau patron. On sait que le nouveau maire est un ancien policier. (Photo International News)

Sir Frederick Morgan nie avoir donné sa démission à l'UNRRA

Washington, 4. (P.A.) — Les quartiers généraux de l'Organisation de secours et de rétablissement des Nations Unies ont annoncé aujourd'hui qu'ils avaient exigé la démission du lieutenant-général Sir Frederick E. Morgan comme chef des opérations de l'UNRRA en Allemagne.

Hochst, Allemagne, 4. (P.A.) — Le lt-gén. Sir Frederick E. Morgan a nié aujourd'hui des rapports de Washington à l'effet qu'il avait démissionné comme chef des opérations de l'UNRRA en Allemagne par suite de la controverse soulevée par les déclarations qu'il fit à une conférence de presse mercredi.

"Je n'ai pas démissionné, car je ne vois aucune raison de le faire", a dit Sir Frederick.

Il a refusé de confirmer ou de nier des rapports voulant que des officiers de l'UNRRA à Washington aient transmis un message lui

demandant de démissionner. On

croit savoir toutefois qu'un tel message a été reçu ici après la publication des rapports de Washington disant que le gén. Morgan avait démissionné.

Ces rapports citaient un officier de l'UNRRA comme ayant dit que le gén. Morgan avait démissionné volontairement et que la démission serait annoncée aujourd'hui. Cet officier, qui ne peut être nommé, a dit que le gén. Morgan fut "troubé et consterné" de la réaction causée par ses déclarations.

(Le gén. Morgan provoqua des critiques considérables des organisations juives en Angleterre et aux Etats-Unis en affirmant avant-hier que des milliers de Juifs pénétraient dans la zone d'occupation américaine en Allemagne conformément à "un plan positif et bien organisé pour quitter l'Europe.")

"Dans mes remarques à la presse mercredi, j'ai fait allusion à la question juive, non comme un tout, mais en ce qui a trait à des symptômes locaux qui me semblent aussi mais dans le manque d'un plan général pour mettre fin à la crainte (Suite à la page 13, 7e col.)

Nouvelle pétition à Montréal

Montréal, 4. (P.C.) — Les motifs allégués par le juge W.-L. Bond pour refuser la demande d'enquête faite par le comité de vigilance des citoyens de Montréal dans les affaires de la police amènent probablement ce comité à présenter une nouvelle requête contenant cette fois des accusations spécifiques. Me Jean-J. Penverne, avocat, qui avait présenté la requête au nom du comité, est à étudier le jugement du juge Bond et il fera rapport aux Vigilants dans un mémoire qu'il soumettra prochainement. Par M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de Montréal, a déclaré que pour sa part il croit que la police fait son devoir. Il s'est dit en faveur d'une enquête qui dissipera tous les doutes.

Réclamations des chefs ouvriers britanniques à l'aurore de 1946

Londres, 4. (P.C.-cable) — Les

leaders du congrès des Trades Union se préparent à soumettre au gouvernement un projet d'une semaine générale de travail de 40 heures, pendant que les unions, membres du congrès, appellent sur une demande d'augmentation de salaires affectant plus de 2,000,000 de travailleurs britanniques. Ce sont là les deux développements principaux en cours, dans le domaine du travail, alors que 1946 commence.

Le gouvernement n'a pas encore montré quelle serait son attitude quant à ce qui regarde la semaine de quarante heures, qui est considérée dans les cercles ouvriers comme une solution urgente. Il n'en est aucunement fait mention dans le manifeste du parti travailliste pu-

blié avant l'élection de M. Attlee, l'année dernière.

Tout en réclamant la réduction des heures de travail, les trades union exigent cependant que les salaires hebdomadaires n'en soient pas diminués pour autant. Le mi-

(Suite à la page 13, 6e col.)

Naufage d'un navire canadien

Portland, Me., 4. (P.C.) — Des officiers de la garde-côtière ont rapporté aujourd'hui que le navire à moteur canadien "Le Vaillant" a coulé le 18 décembre, alors qu'il était en route des Indes occidentales vers la Nouvelle-Écosse. Aucun survivant n'a été signalé après des recherches effectuées dans une vaste territoire. Les quartiers généraux de la garde-côtière, à Norfolk, Va., ont révélé que le navire "Samuel Walker" avait rapporté avoir vu le navire canadien le 18 décembre. Son équipage avait laissé savoir qu'il abandonnait le vaisseau.

Blanche Cavanaugh a été victime d'un assaut

Montréal, 4. — (P.C.) — Les défectives de l'escouade des homicides ont dit hier soir que Blanche Cavanaugh, qui a été trouvée morte dans un sentier derrière la rue Bernard ouest, le matin du Jour de l'An, a été victime d'un manège sexuel. On a rendu avant-hier un verdict de mort naturelle, à la Cour du record, mais les défectives de l'escouade des homicides ont dit qu'il soupçonnait un assaut. Une nouvelle autopsie a démontré que Mme Cavanaugh, même si elle était malade, avait trouvé la mort à la suite d'actes de violence et d'un assaut criminel.



EN ROUTE POUR LONDRES : Le président de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies, le très honorable LOUIS ST-LAURENT (à droite) salue des amis de la passerelle du "Queen Elizabeth", avant de s'embarquer pour Londres. L'hon. PAUL MARTIN, secrétaire d'Etat et membre de la délégation canadienne, l'accompagne. (Photo International News)

Trois explosions à Tel Aviv

Jérusalem, 4. (P.C.) — La police cherchait aujourd'hui la cause de trois violentes explosions qui ont secoué Tel Aviv peu avant minuit.

Des policiers et des unités militaires ont été dépêchés vers des points importants immédiatement après les explosions, qui furent suivies par un tir de mitrailleuses. Un porte-parole du département d'enquête sur les délits criminels a dit que l'enquête faite n'avait pu révéler à date la cause de cet incident.

Deux explosions avaient eu lieu à Tel Aviv il y a une semaine hier soir. Les quartiers généraux des enquêteurs sur les délits criminels à Jérusalem avaient alors été endommagés. De présumés terroristes sont sous la surveillance de la police.

Nouvelles de Lévis

Appel des pompiers. Les pompiers de Lévis ont été appelés à 15 heures 15, mercredi soir, pour un feu de tuyau, rue St-Jean, quartier Bonville. Les feux de la nuit dans le quartier ont été éteints. Il y a eu un peu de dommages.

Remerciements. Les chefs de police de Lévis et ses hommes remercient la Cie de la Traversée de Lévis ainsi que M. Carrier, de la maison Carrier & Goulet, pour envoi de cadeaux à l'occasion des fêtes.

Officier militaire lévisien honoré. Il nous fait plaisir d'annoncer que le major J. E. Ranc, adjudant à la gare du C.N.R., de Lévis et ancien membre du Régiment de la Chaudière, vient d'être promu au 1er grade de capitaine de l'Empire Britannique. Nos félicitations.

On a recueilli le montant de \$91. On a fait faire dernièrement une paire de sacs au profit de la fabrique de St-Bernadette. Les sacs ont été vendus à 50 c. pièce. Les sacs ont été vendus à 50 c. pièce. Les sacs ont été vendus à 50 c. pièce.

Un permis de construction à Lévis. La construction dans Lévis a talenté considérablement depuis novembre dernier. C'est ainsi que durant le mois de décembre, M. J. B. Ranc, adjudant à la gare du C.N.R., de Lévis et ancien membre du Régiment de la Chaudière, vient d'être promu au 1er grade de capitaine de l'Empire Britannique. Nos félicitations.

Levée de retour d'outre-mer. Un train spécial du C.N.R., venant d'Halifax, est entré en gare à Lévis, avec des officiers, sous-officiers et militaires canadiens venant d'outre-mer. Ils ont été accueillis par les habitants de Lévis.

Trains retardés par le froid. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.

Le froid intense que nous avons eu. Le froid intense que nous avons eu mardi et mercredi a été cause que les trains venant de Montréal ou de Halifax ont été retardés. Les trains ont été retardés.



525
by Laura Wheeler

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-postes. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. Les instructions servent avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Le "patois" des Canadiens en France

(Suite de la page 3)

"Y fait fret à matin." Je levai la tête. C'était un vieux Normand qui sortait de sa demeure et qui adressait la parole à son voisin. Je me crus à l'île d'Orléans ou dans un patelin de la Gaspésie. "Chez nous aussi, on dit cela," déclarai-je au fermier qui sourit de bonne grâce et qui m'invita à boire un bon cidre.

Ces expressions vieillottes sont gentilles. C'est ce que les Ontariens appellent du "french canadian patois". La première petite ville française que je connus fut Bayeux. Je causais avec un Normand qui venait de "décamoufler" sa voiture, une Citroën que les Boches n'avaient pu découvrir, lorsqu'un copain anglo-canadien (il venait de Toronto!) me regarda étrangement pour me dire : "Je suis étonné". Pourquoi ? lui demandai-je. "De voir qu'il vous comprend".

Qu'est-ce que vous voulez dire rétorquai-je un peu intrigué. "Bien" ajouta-t-il avec un air naïf à fendre l'âme, "je pensais que le français du Québec n'était pas compréhensible pour un Français de France".

Je baissai la tête. Les langues m'entraînent malgré moi dans les paumes. J'entrepris de faire son éducation. Ce compagnon résolut d'apprendre le français. Nous fûmes ensemble jusqu'en Hollande. Lorsque je lui dis adieu avant de revenir au pays, il pouvait déjà s'exprimer assez convenablement en français. Il avait fait l'achat de quelques lexiques, un bon dictionnaire et il bûchait sans cesse.

En Normandie, le camp de l'information de l'air se composait en grande partie de correspondants anglais qui représentaient les grands journaux de Londres. On comptait aussi quelques correspondants anglo-canadiens. J'étais seul en mesure de parler le français. Je ne pouvais faire un pas le soir sans qu'une couple d'entre eux ne viennent me demander de les accompagner.

Un jour, deux officiers d'un régiment anglais cantonné tout près du "press camp" se présentèrent et demandèrent un interprète. On se mit à la recherche du "frenchie". Il s'agissait d'un cas qui s'est malheureusement présenté assez fréquemment en Europe. La troupe qui passe, qu'elle soit allemande, russe, anglaise, française ou américaine, provoque toujours certaines perturbations. Un sergent de ce régiment profitait de l'absence fréquente du fermier pour aller conter fleurette à la fermière. Il alla un jour jusqu'à lui envoyer sa photo en inscrivant au bas de celle-ci : to my love, best wishes.

Un voisin, s'apercevant du va et vient du beau sergent et crut de son devoir d'en avertir le mari coiffé. Ce dernier entra en colère et refusa d'admettre l'infidélité de son épouse. Son ami fournit alors des précisions. Le Normand fit la découverte de la photo et c'est en brandissant cette pièce à conviction qu'il se présenta au bureau du commandant. Je rencontrai la victime près de la tente de l'état major et me fit raconter l'histoire.

— Qu'est-ce que vous exigez du commandant ?
— Je veux tout simplement que ce sergent déguerpisse. Le commandant, un gros type bedonnant à la figure rosée par un "Queen Anne" ou un "John Dewars" assidu, admit que le mari n'était tout de même pas trop exigeant et il envoya dès le même jour le sergent expier son flirt aux environs de Caen où le décor fut sans doute moins gai et certes moins romanesque.

Au camp, le soir, je voulais faire rire mes copains en leur faisant une description de la scène. Soudain, un correspondant torontonien fit remarquer : "Vous n'avez pas eu de misère à comprendre le fermier?". Je me donnai bien du mal à le convaincre que je n'eus qu'à parler comme on le fait tous les jours dans le Québec. "Mais" ajouta-t-il, "vous aurez plus de misère à Paris". Du coup je perdis contenance devant tant d'ignorance. Intérieurement, je me disais : il est dommage que les provinces d'Ontario et de Québec ne comprennent pas mieux l'importance d'échanges de vues. Si nous nous connaissions mieux !

Que de discussions durant les longues soirées au camp après le passage des avions boches qui lançaient sur nos tentes camouflées à travers les vergers normands, des ampoules fulgurantes pour mieux nous atteindre. Je me faisais sermonner. Les copains écoutaient toujours poliment quand je leur disais qu'au début de la guerre c'est un régiment d'expression française qui a complété le premier ses cadres et cela bien longtemps avant qu'il soit question de service obligatoire. Plus de 100.000 Canadiens de langue française de toutes les parties du pays ont offert volontairement leur service outre-mer dans les armées de terre, de mer et de l'air.

Et je sentais que mes compagnons se rendaient mieux compte qu'aucun motif d'ordre moral, constitutionnel ou historique n'oblige la minorité canadienne-française à se conformer aux idées de la majorité et que le Canada doit être le foyer de deux cultures.

(à suivre)

Chronique ouvrière

CONVOCATIONS
Syndicats catholiques (17 Caron)
CE SOIR : L'Union catholique des ouvriers du vêtement, L'Union catholique des manoeuvres, La Caisse Populaire.

DEMAIN : Le Syndicat national catholique de l'industrie de la boulangerie, de la biscuiterie et de la pâtisserie, Le Syndicat des imprimeurs et relieurs.

Unions internationales (310 1/2 St-Joseph)
CE SOIR : L'Association internationale des machinistes, local 604.

DEMAIN : L'Union internationale des typographes, local 302, L'Union internationale des pressiers et ciliers, local 152.

VOUS POUVEZ FAIRE
Beaucoup d'argent

30% EN ARGENT ou de belles primes à votre choix seront données GRATUITEMENT aux personnes qui vendront pour \$5.00 de nos graines de jardins à 10c le paquet. Demandez une boîte de 50 paquets et notre catalogue de cadeaux et grâces.

ALLEN NOUVEAUTES
Dept. "S" ST-ZACHARIE, P. Q.

Pétition rejetée par le juge Bond faute de précisions nécessaires

Montréal, 3. (J.C.) — Le juge en chef W. L. Bond, de la Cour Supérieure, a renvoyé aujourd'hui une pétition demandant une enquête spéciale au sujet des activités de la police municipale. Les accusations contre des membres du département de la police de Montréal à l'effet qu'ils protégeaient des opérateurs de "barbotte" et de prostitution ont été trouvées trop vagues par le juge qui a déclaré que "quelque chose de plus spécifique et de plus précis devait inspirer les accusations et que les personnes visées devraient être mentionnées". La pétition soumise le 14 décembre par M. Me Jean J. Peanvere, C.R., de Montréal, ne mentionnait aucun nom en regard des accusations mentionnées.

Peuvant alléguer que depuis vingt ans des profits combinés avaient permis la fondation d'un syndicat dont les revenus atteignaient \$10.000.000 par année, il ajoutait que la police tolérât plusieurs maisons de prostitution et qu'elle allait même jusqu'à les protéger.

Churchill et son épouse iront en Floride
Londres, 3. (P.C.) — Winston Churchill et son épouse partiront le 6 janvier à bord du "Queen Elizabeth" pour aller passer une vacance en Floride, a-t-on annoncé aujourd'hui. Leur fille, Sarah, ira les rejoindre plus tard.

Un sauvetage
Ottawa, 3. (P.C.) — Grâce à l'intervention rapide du jeune Jerry LaPlante, 11 ans, huit jeunes enfants ont pu être sauvés hier au cours d'un incendie qui a détruit la résidence de M. J.-D. Villeneuve. L'incendie a été causé par un poêle surchauffé.

Conférence chinoise
Tchoung-King, 3. (P.A.) — Les délégués nationalistes et communistes chinois se sont réunis officiellement en conférence aujourd'hui afin de tenter de conclure une trêve dans la guerre civile non déclarée en Chine.

C'est la troisième réunion officielle entre les deux délégations depuis le 27 décembre. Le gén. Tchou En-Lai, chef de la délégation communiste, a assisté à la réunion après avoir conféré avec le gén. Marshall, envoyé américain à Tchoung-King.

On rapporte cependant que la bataille s'intensifie entre les armées des deux factions. Une dépêche du gouvernement a fait pendant aux rapports communistes à l'effet que les troupes nationalistes avançaient presque sans opposition dans le nord de la Chine en déclarant que les communistes avançaient en plusieurs points.

CHRONIQUE de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui
Vendredi, 4 Janvier
2.00 CBV-CBF—Musique de la chanson
2.30 CBV-CBF—Mélodie avec Léo Lachance
3.00 CBV-CBF—Lettre à la Canadienne
3.30 CBV-CBF—Les chefs-d'œuvre de la musique
4.00 CBV-CBF—Le Dilettante
4.15 CBV-CBF—La vie des Quatre
4.30 CBV-CBF—Musique de St-Augustin
4.45 CBV-CBF—Avis divers
4.55 CBV-CBF—CBM—Recital
5.00 CBV-CBF—Musique de chambre
5.15 CBV-CBF—Pierrot et Pierrette
5.30 CBV-CBF—Les notes de la semaine
5.45 CBV-CBF—En marge de nos émissions
5.50 CBV-CBF—Chronique sportive
6.00 CBV-CBF—Evan l'Intégrité
6.25 CBV-CBF—Chronique sportive
6.30 CBV-CBF—Vue de famille
6.40 CBV-CBF—Revue de l'actualité
6.50 CBV-CBF—Chronique sportive
7.00 CBV-CBF—Variétés musicales
7.15 CBV-CBF—Sopra musical
7.30 WABC—Jack Kirkwood Show
7.45 CBV-CBF—Le théâtre improvisé
7.55 CBV-CBF—Métropole
8.00 CBV-CBF—Moi j'ai dit ça
8.20 CBV-CBF—Série canadienne
8.30 CBV-CBF—La finance du commando
8.40 CBV-CBF—Le théâtre improvisé
8.50 WABC—The Aldie Family
9.00 CBV-CBF—CBM—Concert, Pap
9.15 CBV-CBF—Le théâtre improvisé
9.30 CBV-CBF—Moi j'ai dit ça
9.45 CBV-CBF—Série canadienne
10.00 CBV-CBF—La finance du commando
10.15 CBV-CBF—Le théâtre improvisé
10.30 WABC—The Aldie Family
10.45 CBV-CBF—CBM—Concert, Pap
11.00 CBV-CBF—Moi j'ai dit ça
11.15 CBV-CBF—Série canadienne
11.30 CBV-CBF—La finance du commando
11.45 CBV-CBF—Le théâtre improvisé
12.00 WABC—The Aldie Family

Ecoutez, demain
Samedi, 5 Janvier
9.30 CBV-CBF—Les chansons que vous aimez
10.00 CBV-CBF—Le Concert
10.30 CBV-CBF—Samedi-jeunesse
11.00 CBV-CBF—Musique de la semaine
11.30 CBV-CBF—Musique symphonique
12.00 CBV-CBF—Avec un grain de sel par Heger
12.30 CBV-CBF—Au Bal Musette
12.45 CBV-CBF—Programme musical
1.00 CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
1.15 CBV-CBF—Réveil Rural. Concert et causerie
1.30 CBV-CBF—Alouettes Eveready
1.45 CBV-CBF—Musique de chambre
2.00 CBV-CBF—L'opéra du Metropolitan
2.15 CBV-CBF—Radio-Journal français
2.30 CBV-CBF—Radio-Journal français
2.45 CBV-CBF—Le jazz symphonique
3.00 CBV-CBF—Garry Gordon et son orchestre
3.15 CBV-CBF—L'opéra du Metropolitan
3.30 CBV-CBF—Radio-Journal français
3.45 CBV-CBF—Le jazz symphonique
4.00 CBV-CBF—Garry Gordon et son orchestre
4.15 CBV-CBF—L'opéra du Metropolitan
4.30 CBV-CBF—Radio-Journal français
4.45 CBV-CBF—Le jazz symphonique
5.00 CBV-CBF—Garry Gordon et son orchestre
5.15 CBV-CBF—L'opéra du Metropolitan
5.30 CBV-CBF—Radio-Journal français
5.45 CBV-CBF—Le jazz symphonique
6.00 CBV-CBF—Garry Gordon et son orchestre
6.15 CBV-CBF—L'opéra du Metropolitan
6.30 CBV-CBF—Radio-Journal français
6.45 CBV-CBF—Le jazz symphonique
7.00 CBV-CBF—Garry Gordon et son orchestre
7.15 CBV-CBF—L'opéra du Metropolitan
7.30 CBV-CBF—Radio-Journal français
7.45 CBV-CBF—Le jazz symphonique
8.00 CBV-CBF—Garry Gordon et son orchestre
8.15 CBV-CBF—L'opéra du Metropolitan
8.30 CBV-CBF—Radio-Journal français
8.45 CBV-CBF—Le jazz symphonique
9.00 CBV-CBF—Garry Gordon et son orchestre
9.15 CBV-CBF—L'opéra du Metropolitan
9.30 CBV-CBF—Radio-Journal français
9.45 CBV-CBF—Le jazz symphonique
10.00 CBV-CBF—Garry Gordon et son orchestre
10.15 CBV-CBF—L'opéra du Metropolitan
10.30 CBV-CBF—Radio-Journal français
10.45 CBV-CBF—Le jazz symphonique
11.00 CBV-CBF—Garry Gordon et son orchestre
11.15 CBV-CBF—L'opéra du Metropolitan
11.30 CBV-CBF—Radio-Journal français
11.45 CBV-CBF—Le jazz symphonique
12.00 CBV-CBF—Garry Gordon et son orchestre

DEMANGEAISON ARRETEE
Un clin d'oeil au Argent Rims
Pour songer vite la démangeaison causée par les piqûres d'abeilles, guêpes, etc., on trouve la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, médicamenteux, purement naturels. Non gras, non collant, soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

YVES LENSEIGNE
Yves Lenseigne : Entre, entre le maître et le maître. Entre le maître et le maître. Entre le maître et le maître.

MUTT et JEFF
Jeff aurait dû dire que j'ai vu !

MARISE DUCLAU et sa famille
Faisons nos malles.

Par McEvoy et Striebel
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Hommage de "Time" à M. King

New-York, 3 (P. C.) — "Homme rangé et sans appareil, possédant trop d'honneur et d'intelligence pour être un démagogue, trop peu de feu pour être un orateur, trop peu de cheveux et d'affection pour être spectaculaire, M. King personnifie les manières et les coutumes de son pays".

C'est ainsi que le magazine "Time", dans son édition de cette semaine, décrit le premier ministre Mackenzie King, dans une biographie détaillée illustrée par de nombreuses photos, dont une en coulure représentant le grand homme d'Etat canadien orne la page frontispice du magazine.

"Time" dit que l'ambition de M. King est de rester premier ministre jusqu'en "juin prochain au moins". Il surpassera ainsi, dit le magazine, le record établi par le premier ministre sir John A. Macdonald, qui fut au pouvoir durant 19 ans, et aura la distinction d'avoir dirigé le Canada plus longtemps que tout autre chef de parti".

Les officiers du Kiwanis

Le club Kiwanis de Québec a tenu hier midi, au Château Frontenac, son premier déjeuner hebdomadaire de l'année 1946 ; à cette occasion, les nouveaux officiers élus au bureau de direction ont reçu leurs pouvoirs des anciens, sortant de charge. Cette cérémonie de transmission des pouvoirs a été faite par M. Maurice De Goumols, lieutenant-gouverneur du club pour l'année 1945.

L'ancien président, M. Achémar Laframboise a prononcé une brève allocution dans laquelle il a remercié tout particulièrement les membres qui ont été élus pour l'année 1946. Rappelant la bonne entente qui a régné entre tous pendant l'année écoulée, M. Laframboise a adressé aux nouveaux officiers élus ses vœux les plus sincères et ses félicitations les plus chaleureuses.

M. Maurice De Goumols a procédé ensuite à l'installation des nouveaux officiers après avoir fait un discours de bienvenue. Le nouveau bureau de direction est composé comme suit : Président, M. Paul Mathie ; 1er vice-président, M. Jacques Gaillet ; 2nd vice-président, M. Jacques Bourque ; M. Frank Beaudry, secrétaire ; M. Edgar Tolstet, lieutenant-gouverneur, et M. Maurice Boulanger, trésorier.

Les sept directeurs élus sont les suivants : MM. Albert Daoust, Lucien Pettigrew, Lucien Côté, Arthur Fournier, Albert Rielland, Tom Burns et le docteur Tim. A titre d'ancien président du club, M. Achémar Laframboise fera partie du nouveau bureau de direction. Après la remise des insignes, M. Paul Mathie s'est fait l'interprète des sentiments de tous en souhaitant à tous les membres une excellente année nouvelle et les remerciant de l'estime qu'ils lui ont montrée, ainsi qu'à ses collaborateurs. Le nouveau président a remis à M. Laframboise un magnifique cadeau, au nom de tous les Kiwanis, pour le magnifique travail accompli pendant son terme. Chacun des autres nouveaux officiers a prononcé une brève allocution.

Après avoir fait lecture d'un message de félicitations du président du club, Lyons, M. Armand Viau, le nouveau président a rappelé à tous que le dîner annuel des cadets de la Marine, sous les auspices du club Kiwanis, serait tenu le soir, au H. M. C. S. Montcalm, avenue Laurier, à huit heures.

55.000 militaires bientôt de retour

Halifax, 3. (P.C.) — Plus de 55.000 hommes des forces armées canadiennes reviendront au pays durant les prochaines quatre semaines, ont annoncé ici aujourd'hui les autorités militaires.

La moitié de ces hommes débarqueront à New-York ou le "Queen Elizabeth" doit accoster le 15 janvier, et de nouveau le 2 février. Ce paquebot transportera chaque fois plus de 12.000 hommes et femmes des services armés. Les autres membres des forces armées débarqueront à Halifax.

Agit AUSSITOT pour soulager les SPASMES de la toux nocturne

Lorsque les pharmaciens ont rempli des milliers d'ordonnances pour soulager ces toux — il faut que Pertussin soit bon ! Remède végétal bien connu pour la toux, Pertussin soulage non seulement votre quinte de toux, mais détache et fait mieux expectorer le phlegme. Inoffensif et puissamment efficace pour jeunes et vieux. Peu coûteux !

PERTUSSIN

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Don Dean
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

Par Ham Fischer
Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles. Schnurp. C'est bon. Marise, fais-nous nos malles.

<

Un groupe de rapatriés arrivent avec plusieurs heures de retard

Le convoi spécial qui a ramené hier après-midi dans notre région les militaires rapatriés à bord du transport de troupes "Maureta", n'est entré en gare de Lévis que vers 5 heures, après avoir subi un retard considérable, probablement causé par le déraillement d'un convoi précédent. La foule des parents et des amis attendait depuis midi et demi, première heure d'arrivée annoncée par les quartiers généraux.

Plusieurs officiers supérieurs de la région militaire No 5 étaient venus à la gare accueillir les vétérans de retour. On remarquait le lieutenant J. Chouinard, représentant du commandement du district, le brigadier Edmond Blais, le lieutenant J.-C. Bélanger, porte-maitre régional, venu à la rencontre de son gendre, le capitaine F.-E. Barnard, le major P. M. Hamilton, aumônier senior protestant, le major Antoine Larue, représentant de l'officier médical du district, et le major J.-N. Bouchard, représentant du lieutenant G. Taschereau, commandant du dépôt de Lauzon. Comme d'habitude, la

Les coupables seront châtiés

Imposant la première sentence de l'année hier, le juge en chef Hughes Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a fait présager de mauvais jours aux délinquants criminels qui auront à se présenter devant lui au cours de cette année qui commence. Il ne sert à rien de montrer de la clémence aux coupables, ils n'en profitent pas", dit le juge au moment d'imposer la sentence dans une cause de vol avec effraction au salon de coiffure de M. Philippe Hamel, rue Dorchester. "La vague de vols qui sévit actuellement semble insupportable. Il faut une punition proportionnée à la gravité du crime, il faut un temps assez long pour que le condamné sente la longueur du temps qu'il fait, pour qu'il en ressente de l'ennui et même de la souffrance."

Le juge Fortier a imposé une condamnation de 9 mois de travaux forcés à Honoré Landry, 22 ans, qui venait de s'avouer coupable. Un douzaine de rascals, 6 ou 7 tonnes, et un appareil électrique à massage, avaient été volés chez M. Hamel. Quelques-uns de ces objets furent vendus à vil prix et les autres jetés ici et là. Un autre jeune homme comparaitrait il y a quelques jours en marge de ce même vol.

La fillette à deux têtes est décédée

Londres, 4. (P. C.) — L'Exchange Telegraph, dans une dépêche de Birmingham, dit que la fillette à deux têtes à laquelle une Anglaise, épouse d'un soldat américain, avait donné le jour, est décédée hier soir. L'enfant née le jour du Nouvel An avec deux têtes parfaitement formées, était restée sous une tente d'oxygène depuis sa naissance à l'hôpital et des médecins entretenaient peu d'espoir de lui conserver la vie.

André Legendre

Dans la liste des marins qui viennent d'être des promotions, on mentionne le nom de M. Joseph-Gérard Legendre, 183 avenue Murray, qui a été promu lieutenant-commandant. Il s'agit de notre concitoyen mieux connu sous le nom de André Legendre auquel nous offrons nos félicitations.

Souvenirs de guerre...

Le "patois" des Canadiens en France

(Par Chs Miville-Deschênes)

Les Canadiens d'expression française, qui ont traversé l'Atlantique, ont tous rêvé de sauter la Manche et de se rendre en France. Ils ont désiré fouler ce sol d'où sont partis les fondateurs du Canada. Lors des préparatifs de l'invasion, ils adressaient leur requête aux chefs et ceux qui furent désignés ne crurent vraiment des privilèges. Lorsque l'invasion se produisit enfin, nos régiments canadiens-français, stationnés dans le sud de l'Angleterre, tout près de Southampton, et qui étaient soumis depuis de longs mois à des exercices exténuants, s'élancèrent avec enthousiasme à l'assaut des côtes normandes. C'est le cœur battant qu'ils allèrent libérer la France de l'occupation allemande. Et comme lors de l'autre guerre à Verdun, à Vimy, à Courcellette, ils ont laissé un souvenir impérissable à Caen, à Falaise, à Dieppe, à St-Lô, à Carpiquet, etc.

En voyant débarquer ces Canadiens qui s'exprimaient dans un français archaïque et dont certaines locutions rappelaient la langue du siècle de Louis XIV, de vieux Normands en éprouèrent une joie bien profonde. Comme dans le centre de la France, à Paris, à Reims, à Chartres, à Amiens, comme en Belgique, à Bruxelles, à Louvain, à Liège, à Gand et à Namur, on manifesta un réel étonnement d'entendre les notes causer en français du même accent trainard qu'en Normandie et en Bretagne, les bords de la nouvelle France. Parfois, il est vrai que l'étonnement devenait agaçant tant il trahissait l'ignorance, mais souvent c'était amusant. La vieille légende des sauvages du Canada n'est pas totalement disparue en France comme ailleurs en Europe. Aura-t-on assez vu de Canadiens durant cette guerre pour réaliser que le chapeau à plumes et le tomahawk n'existent plus chez nous ?

"Mais, on parle le français au Canada ?... comme c'est charmant de vous entendre !" Et alors, c'était une longue dissertation sur la Nouvelle France, sur les deux races canadiennes : le Canada anglais et le Canada français. Miracle de survie évidemment. Tous les membres de nos forces armées d'expression française réalisaient bien qu'ils étaient alors des ambassadeurs. Certains des nôtres soignaient un peu plus leur langage pour laisser une bonne impression, d'autres malheureusement ne s'en souciaient pas assez. Vraiment, notre gouvernement ne multipliait jamais trop les ambassades et aurait bien tort d'hésiter à voter un budget important pour l'organisation en Europe d'un bon service d'information.

Un jour, en Normandie, j'entendis cette expression : (Suite à la page 2, 3e col.)



LES VICTIMES DES FLAMMES : Photographies prises, hier après-midi, au cours de l'incendie de l'Hôtel du Couvent, alors que les pompiers venaient de retrouver dans les ruines les corps de trois des quatre victimes. En haut, des pompiers descendent à l'aide de câbles le cadavre de M. L.-P. LAVOIE enveloppé dans une forte toile. Au centre, le panier dans lequel on avait déposé le corps de M. XAVIER THIBAUT, glisse lentement sur une échelle du service des incendies. En bas, d'autres pompiers sortent des ruines le corps du jeune REGENT THIBAUT.

Le congrès des manufacturiers de chaussures s'ouvre lundi

C'est lundi prochain que s'ouvrira à Québec la convention annuelle des Manufacturiers de chaussures. Ce congrès durera trois jours. L'inscription des délégués commencera dans l'après-midi de lundi au Chateau Frontenac. La séance initiale sera tenue dans l'après-midi et l'on discutera du programme des relations extérieures. Le banquet annuel réunira les manufacturiers dans la soirée et l'orateur sera M. W. W. Stephenson, vice-président d'administration de la National Shoe.

Les comités divers du congrès se réunissent le lendemain à 10 heures de l'après-midi. Au déjeuner, l'orateur sera M. Harold R. Quimby, secrétaire National Shoe Manufacturers' Association N. Y. 2 h. p.m. — 27e Congrès annuel général — Riverview Room.

5 h. p.m. — Réception-couquet de la ville de Québec en l'hôtel de ville.

7 h. p.m. — Départ des autobus pour le Lac Beauport.

8 h. p.m. — Dîner d'Habitant au Manoir St-Castin.

10 h. 30 p.m. — Départ des autobus pour Québec.

10 h. a.m. — Séances de comités.

Midi — Lunch du bureau de direction, salle à manger privée, à l'entresol.

Espoir de Franco

Madrid, 4. (P. A.) — Le généralissimo Franco a déclaré hier à une délégation de juristes que l'Espagne est actuellement traitée à l'étranger avec "une absence absolue de justice".

Journée fort occupée à Ottawa pour le t. h. Herbert Morrison

Ottawa, 4. (P. C.) — Le très honorable Herbert Morrison, lord président du Conseil dans le cabinet travailliste de Grande-Bretagne, a une journée fort occupée aujourd'hui dans la capitale canadienne, où il est arrivé hier soir.

Victimes de la grippe à Montréal

Montréal, 4. (P. C.) — Le service de Santé de la ville de Montréal, dirigé par le Dr Adélard Groulx, a annoncé hier que 18 personnes sont mortes, entre le 1er décembre et le 3 janvier, de la grippe ou de complications qui en ont résulté. Quarante-quatre personnes sont mortes de pneumonie durant la même période. Il s'agit là d'une augmentation de 13 sur la période correspondante de l'an dernier, alors que 10 personnes étaient mortes de la grippe et 39 de pneumonie.

Une autre ville de la province de Québec, Sherbrooke, est aux prises avec un commencement d'épidémie, mais les hôpitaux n'ont pas encore été fermés aux visiteurs. Cette mesure sera prise cependant si la situation ne s'améliore pas.

Le comité économique se réunit le 8 janvier dans la capitale

Le premier ministre de la province des affaires du gouvernement, M. Duplessis, en quittant le Parlement hier s'est rendu au club Renaissance pour saluer les officiers et les membres à l'occasion de la nouvelle année.

Une enquête en Ontario

Toronto, 4. (P. C.) — Une trentaine de maisons de courtoise de la Ville-Reine ont été visitées par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario une lettre leur enjoignant de "montrer pour quelle raison leurs certificats d'enregistrement ne devraient pas être annulés."

Le président de la commission, C. P. McTague, a annoncé que les communications avaient été envoyées mais n'ont divulgué aucun nom.

"C'est la première initiative prise par la Commission qui a l'intention d'examiner systématiquement tous les enregistrements douteux, a dit M. McTague, ancien juge de la Cour suprême de l'Ontario."

A peu près tous les courtiers auxquels un avis a été envoyé, aujourd'hui, ont déjà été condamnés en rapport avec des transactions de valeurs mobilières.

Le président de la Commission, nommé le 17 octobre dernier seulement, a ajouté qu'une enquête similaire est en voie d'exécution dans le cas des vendeurs de valeurs mobilières.

"Des avis de sommation seront de la même façon envoyés aux vendeurs qui feront l'objet d'une enquête en groupe", a-t-il poursuivi.

M. McTague n'a pas laissé entendre qu'il soit situé les bureaux de courtoise qui ont reçu la sommation, mais on croit que la majorité d'entre eux se trouvent à Toronto.

Dans l'intervalle, le service d'enquête de la Commission s'occupe de l'émission des circulaires frauduleuses et des appels téléphoniques illégaux en ce qui concerne la vente de valeurs mobilières.

Cinq morts dans l'incendie de l'Hôtel du Couvent hier

M. Valère Boucher a succombé, au cours de la nuit dernière, aux brûlures reçues au cours de l'incendie — On a retracé M. Frank Burke — Une femme blessée est dans un état critique à l'hôpital.

Les corps calcinés de trois hommes d'une femme et d'un garçonnet reposent, aujourd'hui, sur les dalles de la morgue après avoir été retirés des décombres de l'Hôtel du Couvent, situé Place Royale, qu'un incendie a ravagé, hier midi. Une des victimes a succombé, au cours de la nuit dernière, à l'Hôtel-Dieu, aux profondes brûlures qu'elle avait reçues. Une femme est dans un état assez critique et quatre autres victimes souffrent de brûlures et de coupures moins sérieuses à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital militaire. Cinq autres occupants ont aussi été blessés mais ils ont pu quitter l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires. Tel est le triste bilan de ce dramatique incendie.

Ce matin, les hommes de la brigade des incendies ont abandonné leurs recherches dans les débris de l'Hôtel incendié afin de vérifier si un homme d'une soixantaine d'années n'aurait pas péri dans le brasier. Depuis hier midi, on était sans nouvelle de ce pensionnaire de l'Hôtel-Dieu, M. Frank Burke. Mais hier soir et ce matin, M. Burke est allé prendre un repas au restaurant "Chez Jeanne", 35 rue Finlay où il est connu. Il est retourné à son travail, ce matin.

Les morts sont :

Mme Xavier Thibault (Lucie Boulanger), épouse du propriétaire de l'Hôtel du Couvent.

Regent Thibault, 12 ans, son fils.

M. L.-P. Lavoie, 36 ans, chauffeur de taxi, domicilié à 441 rue St-Jean.

M. Réal Boulet, ancien employé de Morton Engineering & Drydock Co.

M. Valère Boucher, 23 ans, fils de M. Ernest Boucher, de Cap Saint-Ignace, décédé vers 1 heure, ce matin.

Gravement brûlés :

Mme Réal Boulet, épouse de M. Boulet dont on a retiré le corps des débris de l'hôtel.

Blessés à l'hôpital :

Charotte Boulet, 2 ans, enfant de M. et Mme Réal Boulet, qui a été lancée du deuxième étage dans les bras des pompiers et qui souffre de légères brûlures.

Mme Frank Veilleux, qui souffre de brûlures et de coupures.

M. Edouard Pafard, qui porte des brûlures et des blessures profondes à la tête et aux mains.

Le soldat Des Nicholas, des Royal Rifles, brûlé dans le cou et le dos.

Trois premiers ont été transportés à l'Hôtel-Dieu tandis que le soldat Nicholas est hospitalisé à l'hôpital militaire.

Blessés :

Six autres personnes ont aussi été transportées à l'Hôtel-Dieu souffrant de blessures et de brûlures mais elles ont pu quitter l'hôpital après avoir reçu les soins requis. Ce sont : Mme Arthur Gaudreau, Lévis Boulanger, Gaston Gaudreau, Albert Beaulieu, Roger Coulombe, 13 ans.

L'HOTEL DU COUVENT

L'Hôtel du Couvent est un des plus vieux immeubles de la basse-ville. C'était autrefois la plus ancienne partie de l'hôtel Blanchard.

Depuis quelques années, elle était occupée par M. Xavier Thibault, qui tenait une maison de chambres. En tout elle comptait 22 chambres. Au sous-sol, sur la rue St-Pierre, se trouvait la pharmacie L.-P. Gagnon ainsi que l'établissement Marceau & Bouchard, électriciens. Cet immeuble de quatre étages était situé à proximité de l'Hôtel Louis XIV, propriété de M. Lauzon, en face de l'église de Notre-Dame des Victoires. Grâce au travail des pompiers, l'Hôtel Louis XIV n'a pas été la proie des flammes. Cet édifice a subi surtout des dommages par l'eau et la fumée et très peu par le feu.

On dit que madame Thibault, a trouvé la mort avec son fils Regent après être montée aux étages supérieurs pour prévenir les chambreurs qui se trouvaient au repos. Des scènes indescriptibles se produisirent. Des femmes en larmes et portant de multiples blessures accouraient dans toutes les directions pour chercher refuge chez des voisins. Des hommes même, la figure et les mains ensanglantées, se prodiguaient auprès des femmes et des enfants.

LES CADAVRES

Ce n'est que vers 2 heures 45, hier après-midi, que les corps des victimes furent descendus des étages de la maison incendiée. Les corps calcinés de deux des victimes, le fils Regent, furent trouvés au second étage de la maison tout près d'une fenêtre. Les deux cadavres reposaient l'un voisin de l'autre. Ceux de MM. Lavoie et Boulet furent localisés au dernier étage, tout près d'une fenêtre donnant sur la rue St-Pierre.

Une foule ennuie, massée sur la place Royale, attendait l'issue de la descente des quatre corps dans des échelles dressées contre la maison incendiée. Aussitôt descendus, les quatre cadavres furent déposés dans un fourgon et transportés à la morgue Adélard et Gustave Lépine, où le Dr Paul-V. Marcotte, diendrait une enquête, aujourd'hui. Le corps de M. Boulet est particulièrement carbonisé.

Ce sont les hommes de la brigade qui descendirent les quatre cadavres après les avoir localisés dans les débris de la maison. Chacun des corps était déposé dans un panier et ensuite porté au fourgon. C'est celui du jeune Regent Thibault qui fut le premier descendu. On transporta ensuite celui de M. Boulet et enfin ceux de Madame Thibault et de M. Lavoie.

Supporté par quelques policiers, M. Xavier Thibault assista, en larmes, à la descente des corps de son enfant et de sa femme.

AMBULANCES

Tous les ambulanciers de la ville répondirent aux appels qui leur furent donnés par les employés de la Compagnie du Téléphone Bell, les priant de se rendre sur les lieux du désastre.

Avec empressement, tous transportèrent les blessés à l'Hôtel-Dieu. Pour leur part, les secouristes de la brigade des incendies, dirigés par le capitaine Auclair, dirigèrent aussi quatre victimes à l'hôpital.

Le colonel Jules Mercier, directeur du service médical du district militaire No 5, dépêcha aussi quelques ambulances militaires. Le colonel Mercier se rendit même sur les lieux avec plusieurs des membres du corps médical de l'armée, prêts à donner leurs soins aux victimes.

D'autre part, le docteur Roméo Gagnon, médecin de la brigade

BAINS TURCS ET MASSAGE

POUR DAMES ET MESSIEURS

donnés par professionnels. Service complet. Massage au Cold Cream, Alcool, lampes-soleil, vibrateur. Clientèle choisie. Appartements tél. : 8-0121.

LES BAINS TURCS, 39, ST-ETIENNE, apt. 164.

La prudence enseigne de vous servir de pièces authentiques pour la réparation de votre VOITURE "FORD".

Laurentide Automobile, Inc.

42, rue Dorchester — Québec

LES POMPIERS

Tous les pompiers de la ville de Québec répondirent aux appels qui furent donnés. Devant l'imminence du danger, le chef Beaulieu fit sonner l'appel "99" qui fit accourir sur les lieux tous les hommes qui bénéficiaient de leur congé régulier. Le chef était entouré de chefs-adjoints Drolet ainsi que des chefs de districts W. Lachance et Edgar Wagner et du chef de district intermédiaire Edmond Dion.

Au cours de la lutte contre l'incendie quelques pompiers ont du recevoir des soins, mais heureusement aucun d'eux n'a été sérieusement blessé. Ce sont les pompiers Paul Rheaume, R. Robitaille, Gérard (Suite à la page 5, 3e col.)

Enquête à Montréal

Montréal, 4. (P. C.) — Maurice Bicaquette, ancien membre de l'Union Économique d'Habitat, a témoigné en Cour qu'il avait signé un document parce qu'il craignait de se voir enlever la résidence qu'il avait achetée à Montréal. Bicaquette a comparu à l'enquête préliminaire où il est accusé de conspiration frauduleuse du public pour une somme de \$600,000 contre J.-Auguste Gosselin, Lorenzo Dallaire et Hervé Bergeron, trois directeurs de la coopérative de construction. L'enquête se continuera aujourd'hui.

Le document signé par Bicaquette engage un membre de la coopérative à acheter d'autres obligations à part de celles qui sont acquises lors de la signature du contrat et selon le plan de la coopérative.

Bicaquette a déclaré que la question de ce document ne fut pas discutée lors de l'achat de la maison qui fut estimée à \$3,570. Plus tard, il reçut une lettre avec une note de \$7,960 de la part de l'Union. Gosselin aurait dit à Bicaquette que le coût total de la maison serait au plus \$3,500.

LE SOLEIL, QUÉBEC, 3

Vendredi 4 janvier 1946

Au dernier repos

Barsetti	Lachance
Blais	Levesque
Boulanger	Mallard
Chartrain	Noël
Dolorey	Pelletier
Delisle	Therrien
Jobin	

Voir avis de décès en page 13.

UNE BOITE de véritables PASTILLES

VALDA

vaut une forêt de PINS et d'EUCALYPTUS pour vos voies respiratoires

Belles et somptueuses BAGUES DE FIANÇAILLES

Reaux diamants sertis dans de jolies montures. Variété de modèles pour tous les goûts et toutes les bourses.

MONTRES : or naturel et blanc.

Birks

16 de la Fabrique

BAINS TURCS ET MASSAGE

POUR DAMES ET MESSIEURS

donnés par professionnels. Service complet. Massage au Cold Cream, Alcool, lampes-soleil, vibrateur. Clientèle choisie. Appartements tél. : 8-0121.

LES BAINS TURCS, 39, ST-ETIENNE, apt. 164.

La prudence enseigne de vous servir de pièces authentiques pour la réparation de votre VOITURE "FORD".

Laurentide Automobile, Inc.

42, rue Dorchester — Québec

Henri Gagnon, président et directeur général

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il est en outre de même de la reproduction des nouvelles locales publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés.

Québec, vendredi 4 janvier 1946

Un avertissement dramatique

Plusieurs personnes ont perdu la vie dans un incendie à Québec. Cet événement tragique attire l'attention des autorités et du public sur la condition précaire des vieux quartiers de la ville. On y tolère des habitations que les hommes d'affaires ne voudraient pas utiliser comme entrepôts. Ces constructions datent parfois de plus de cent ans. Elles comportent un danger différent mais aussi grave que celui des taudis. Une sage prévention devrait les remplacer par des établissements offrant plus de sécurité pour les personnes, la propriété, et pour l'avantage matériel de la société. Sans cette mesure de prudence, Québec restera longtemps exposé à de terribles conflagrations. A qui imputer la responsabilité de cette incurie évidente ? Pour éviter toute injustice, on peut la mettre au compte des erreurs passées et des circonstances présentes. La crise du logement est telle dans les grands centres urbains que les agents de la loi sont obligés de tolérer l'usage de maisons encore plus dangereuses pour ceux qui les habitent que les maisons de pensions de la Basse-Ville. A Montréal, par exemple, les autorités provinciales et municipales savent qu'il existe plusieurs de ces établissements où l'on hospitalise des malheureux et des malheureuses qui ne peuvent trouver à se loger mieux. Ils sont exposés jour et nuit à tous les risques d'un drame du feu. C'est dire que si le sort de la province de Québec reste enviable par comparaison à celui d'autres pays, il y aurait ici fort à faire pour assurer de meilleures conditions de vie aux victimes de l'humaine misère. A moins qu'on ne trouve bientôt une solution à ce problème, il faut s'attendre à des désastres que l'on déplorera longtemps mais en vain.

Commissions nécessaires

Pendant la campagne électorale qui s'est terminée par la défaite de son parti, M. Churchill accusait les travaillistes de vouloir diminuer l'autorité du Parlement. Il exploitait ainsi des déclarations bien raisonnables de M. Herbert Morrison sur la nécessité de réformer les méthodes parlementaires pour les rendre plus expéditives. Tout gouvernement démocratique d'un Etat moderne a un programme législatif très chargé. Ni les membres du gouvernement, ni les représentants du peuple, n'ont le temps et les connaissances techniques suffisantes pour étudier à fond tous les problèmes de la nation. Et par ailleurs, une assemblée populaire doit contrôler effectivement et rapidement les innombrables affaires publiques.

Il suit que si l'on ne veut pas affaiblir l'autorité légitime du Parlement (ou des assemblées législatives), si l'on veut sauvegarder les droits du peuple, et de ses représentants, il faut recourir aux commissions parlementaires. Au Canada, des députés de tous les partis y sont représentés, et ils sont choisis par leur chef ou leur "whip" à cause de leurs connaissances et des questions auxquelles ils s'intéressent. C'est ainsi que des députés qui ne font guère parler d'eux, dont on voit rarement le nom dans les journaux, accomplissent beaucoup d'utile et efficace travail dans les commissions parlementaires. La société moderne est extrêmement complexe. Quelle que soit la majorité d'un gouvernement, il doit être prudent et respecter les droits de toutes les minorités, — minorités économiques et autres et non seulement minorités de race ou de langue.

C'est au gouvernement à prendre la responsabilité de présenter les lois. Mais pourquoi ne les ferait-il pas étudier d'abord, ou après en avoir fait accepter le principe, par des commissions qui entendraient tous les intéressés ? Et, pour les projets de loi très importants sans être trop urgents, il serait bon de recourir à l'excellent et nouveau système anglais des "white papers". Ces "papers" sont des exposés de prin-

cipes, des définitions et des explications, lancés dans le public pour discussion. Les intéressés font savoir ce qu'ils en pensent au gouvernement. Puis, celui-ci, connaissant alors les réactions de l'opinion publique, présente un projet définitif qui a beaucoup plus de chances d'être accepté à la satisfaction générale.

Un intéressant visiteur

C'est une des personnalités les plus intéressantes de la politique mondiale qui vient d'arriver au Canada en la personne de M. Herbert Morrison, lord-président du Conseil et suppléant au premier ministre du Royaume-Uni. Avec MM. Clement Attlee et Ernest Bevin, il est la figure dominante du gouvernement et du parti travailliste anglais. Il est de beaucoup le plus combatif du trio, encore que M. Bevin ne soit pas particulièrement timide et que M. Attlee ait récemment démontré qu'il pouvait facilement tenir tête à M. Churchill à la Chambre des Communes.

Doctrinaire du socialisme, M. Morrison est aussi un excellent administrateur et le boute-en-train de son parti. Il est toujours d'excellente humeur, ce qui ne l'empêche pas d'être extrêmement sérieux. M. Churchill et lui ne s'aiment pas beaucoup ; quand s'est brisée la coalition ministérielle du temps de guerre, l'ancien premier ministre a même déclaré publiquement que M. Morrison était celui de ses collègues qu'il perdait avec le plus de plaisir. L'ancien ministre de l'Intérieur lui a répliqué sur le même ton, — mais en souriant. Et cela lui donna le dessus.

Entre les deux guerres, M. Morrison s'est beaucoup occupé de politique municipale à Londres et c'est ainsi qu'il s'est avéré administrateur hors pair. Pendant la guerre, comme ministre de l'Intérieur, responsable de la sécurité publique, il a dû improviser les multiples moyens de la défense civile, et, cela, à la satisfaction générale. Violentement antifasciste, c'est lui qui, de par ses fonctions, donna l'ordre de libérer sir Oswald Mosley, cet ahuri. Personne ne l'avait autant combattu avant la guerre, personne n'avait été si heureux de son internement ; mais, l'état d'extrême urgence passé, la loi et la coutume britannique exigeaient sa libération.

Un Canada en miniature

Avec la Suisse, — moins la diversité des langues, — la Suède est un pays qui fait beaucoup songer au Canada. On l'appelle l'atelier, ou le laboratoire de la démocratie. Les socialistes y sont plus conservateurs, les conservateurs y sont plus libéraux, qu'en d'autres pays d'Europe. Comme M. Mackenzie King au Canada, son premier ministre, M. Per Albin Hansson, chef du parti social-démocrate, est au poste depuis dix ans. L'Etat y est libéral, mais avec des nuances. Le capitalisme y fleurit, mais ses excès sont toujours possibles y sont freinés par d'opportunes interventions de l'Etat.

Il y a des taudis à Stockholm, mais l'enfant moyen qui y habite ne semble pas sous-alimenté et n'a pas du tout l'air pauvre. C'est que le gouvernement se préoccupe beaucoup de la santé de la nation ; il facilite la maternité, il a institué un excellent système d'assurance-maladie, et il fournit aux enfants les plus pauvres des repas à cœur d'année et des camps de vacances. La Suède est un concurrent du Canada en ceci que la moitié de son territoire consiste en forêts. Ses principaux produits d'exportation sont donc le papier, la pulpe, le bois de charpente. Pendant la guerre, on en a forcément accumulé de vastes quantités. On sait de reste que les allumettes suédoises se trouvent dans tous les pays du monde. Les Japonais avaient même donné à l'une de leurs localités le nom de la Suède, afin de pouvoir inscrire sur leurs mauvaises allumettes : "Made in Sweden".

Comme la Suisse, malgré sa neutralité, — elle n'a pas eu de guerre depuis près de 140 ans, — la Suède a rendu d'immenses services aux alliés. Elle a fait tout ce qu'elle a pu pour aider les Norvégiens. Cette neutralité s'est d'ailleurs avérée bien précieuse. Et au début de décembre, le général Helge Jung, commandant-en-chef de toutes les forces armées de la Suède, prévenait ses concitoyens qu'ils ne pourraient guère échapper à un nouveau conflit. Il préconise qu'une alliance, ou mieux, la participation active aux efforts internationaux pour maintenir la paix.

A travers la presse

Pour la CHICAGO TRIBUNE, nous vivons depuis 1900 dans le siècle de la brutalité. Au cours de l'année qui vient de finir, les deux plus grandes guerres de l'histoire ont pris fin. La science a fait une découverte terrifiante. Il y a eu mortelle sans précédent, physique ou politique, de conducteurs de peuples. Roosevelt, Hitler et Mussolini sont morts. Churchill a perdu le pouvoir et Hirohito n'est plus qu'un pantin. Des figures politiques dominantes de la guerre, il ne reste que Chiang, un chef sans nation, et Staline... Les événements de ces 12 derniers mois resteront comme la preuve cruelle d'une tendance qui établit le 20e siècle comme le plus brutal, le plus sauvage, de l'histoire moderne.

Le grand journal s'emploie à démontrer ensuite que les Américains ne sont pas non plus sans reproche. Mais cela, c'est une autre histoire.

On s'inquiète en certain milieu d'une censure possible des livres dans la province de Québec. L'OTTAWA CITIZEN fait écho aux rumeurs à ce sujet et conclut :

"Toute censure est mauvaise ; mais s'il est nécessaire de supprimer des livres vraiment immoraux, cette tâche doit être alors confiée à un organisme publiquement choisi et formé d'hommes et de femmes qui ont accompli les plus hautes réalisations intellectuelles et littéraires".

Ce principe semble inattaquable. Et peut-on faire observer que toute censure, généralement, donne des résultats exactement contraires à ceux qu'elle vise ?

M. William L. Snider publiait ces jours derniers, dans le NEW YORK HERALD-TRIBUNE, un excellent reportage sur l'Europe.

"Nos hommes d'Etat-amateurs à Washington sont portés à oublier que la France, à qui ils infligent encore des rebuffades (which they still snub), est la seule grande puissance qui reste sur le Continent".

Si faible soit-elle, "si elle était encouragée par les trois grandes puissances qui ont gagné la guerre au lieu d'être malmenée (kicked around by them), sa contribution au relèvement de l'Europe pourrait être immense".

En commentant l'article de M. Shirer, le grand journal new-yorkais déclare :

"Cette contribution devient impossible aussi longtemps que les efforts français pour obtenir une décision sur une question critique pour eux et fondamentale dans toute politique européenne future, ne sont accueillis que par des gronderies courtoises des grandes puissances, qui n'ont elles-mêmes aucune réponse à donner à ces questions. Le plan français de placer la Ruhr sous un contrôle international n'est peut-être pas la meilleure solution... mais c'est au moins un plan et qui, indiscutablement, mérite d'être sérieusement étudié".

Traitant du même problème, un grand avocat, M. Richard Cronan, écrit au NEW YORK TIMES :

"Le problème de la frontière occidentale de l'Allemagne... doit être réglé aussitôt... Il n'est pas possible de le négliger en invoquant l'obstination du général de Gaulle, car, jusqu'ici, cette obstination s'est, au contraire, révélée à plusieurs reprises comme étant de la grande clairvoyance".

"Et dans les présentes circonstances, le général voit l'avenir d'une façon que devraient imiter quelques-uns de nos hommes d'Etat".

A Paris, LES LETTRES FRANÇAISES racontent l'odyssée de Lario de Bosio, un jeune Italien qui, le 3 octobre 1931, survola Rome en avion pour y lâcher 400 000 tracts contre le fascisme. Il fut descendu au-dessus de l'île d'Elbe par la meute de Balbo. La veille, de Bosio avait écrit un "testament" dans lequel il disait :

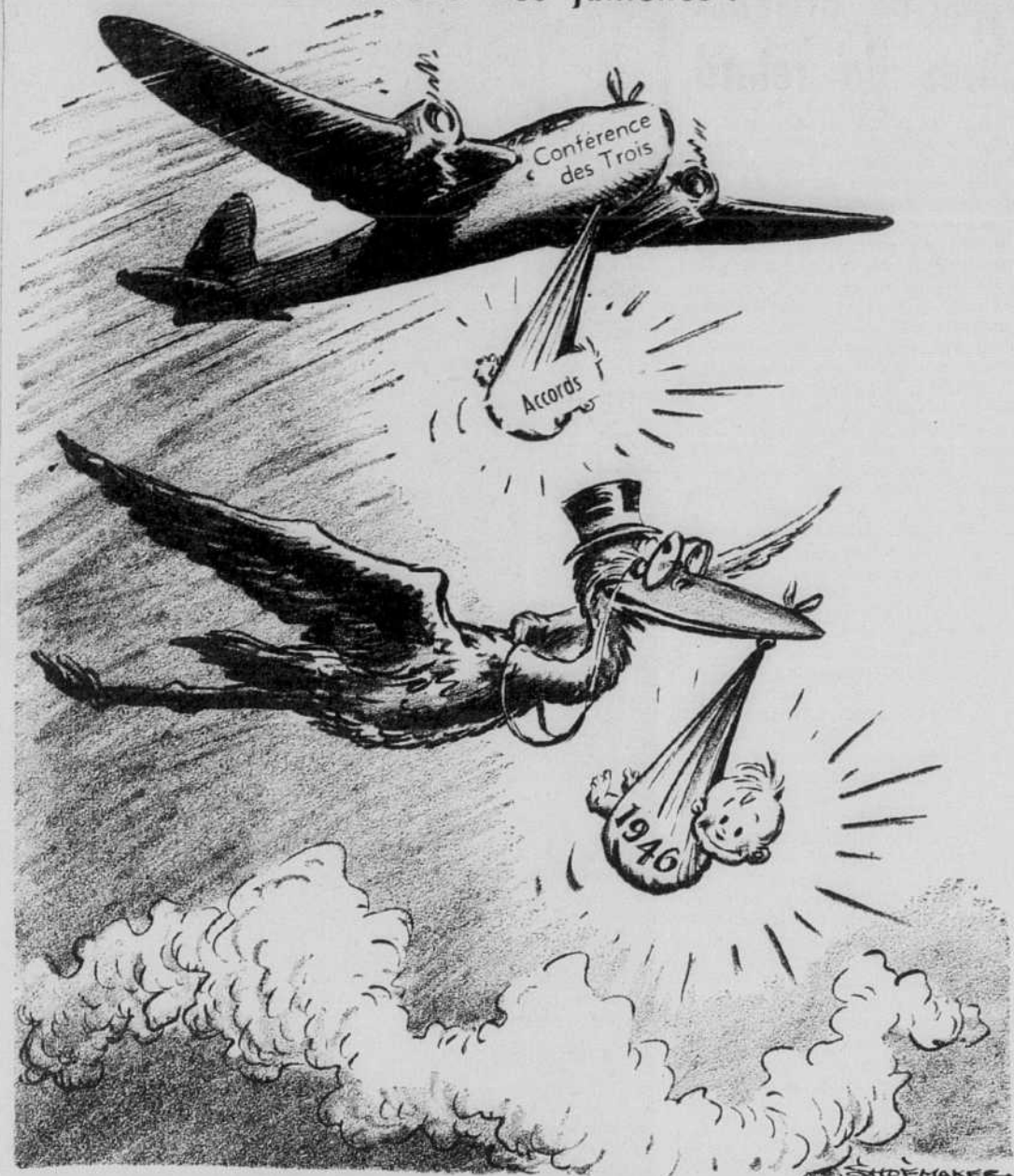
"On ne peut pas admirer le fascisme et déplorer ses excès. Il peut exister seulement à cause de ses excès. Ses excès sont sa logique. Pour le fascisme, c'est la logique de son existence de dévaler le sicaire et de souffler le tocan. On a dit que le meurtre de Matteotti a été une erreur ; de son point de vue, ça a été un coup de génie. On dit que le fascisme a tort d'employer la torture pour extorquer des confessions de ses prisonniers ; mais, s'il peut vivre, il ne peut pas faire autrement. La presse étrangère devrait comprendre ça. On ne peut pas souhaiter que le fascisme devienne paisible et humain sans souhaiter sa liquidation tout entière. Le fascisme l'a compris depuis sept ans. L'Italie est devenue une grande prison où l'on apprend aux enfants à adorer leurs chaînes et à plaindre ceux qui sont libres".

Si les honnêtes gens comprennent la nature du fascisme, il n'aura jamais de chance de s'implanter au Canada.

Des rapports des régions polaires de Spitzbergen décrivent combien la "Jeep" américaine est bien adaptée à son œuvre de paix au Pôle Nord. Aménée à cet avant-poste de l'Arctique au cours de la guerre, la "Jeep" s'est révélée si utile dans ces terrains accidentés que la Norwegian-Spitzbergen Coal Co. a fait l'acquisition de deux de ces voitures des autorités américaines pour les utiliser dans la reconstruction des mines dans l'île. On s'en servira surtout pour le transport du personnel et des accessoires des quais du port et des entrepôts jusqu'à l'intérieur des terres.

Après avoir démontré préemptoirement, par une simple analyse de la définition de la neutralité, que ni les personnes ni les groupes catholiques ne peuvent être religieusement neutres, l'éminent sociologue catholique prouve que les coopératives peuvent être non-confessionnelles et que, dans plusieurs cas, proba-

On attend des jumelles !



Entre Canadiens de bonne volonté

Neutralité et non-confessionnalité

(Par Eugène L'Heureux)

La dernière livraison de "Ensemble", revue très vivante de la coopération au Canada français, contient un article doctrinal qui a pour titre "La non-confessionnalité des coopératives".

L'auteur en est le R. P. Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval et l'un des principaux inspirateurs du mouvement coopératif chez nous depuis le début de cette ère d'expansion extraordinaire dont nous nous réjouissons tous.

Le Père Lévesque se prononce en faveur de la non-confessionnalité des coopératives et appuie son opinion sur l'enseignement théologique de saint Thomas d'Aquin en même temps que sur une argumentation très solide tirée des faits.

Il nous semble opportun de relater ici l'exposé de principes à la base de cette thèse de la non-confessionnalité.

Trois attitudes sont possibles aux institutions vis-à-vis de la religion : 1— la neutralité, qui signifie la non-acceptation tant intérieure qu'extérieure de la foi ; 2— la confessionnalité, qui signifie l'acceptation intérieure et extérieure de la foi ; 3— entre les deux, la non-confessionnalité, qui signifie l'acceptation intérieure de la foi, mais sans la manifestation extérieure.

Après cette triple distinction, qui jette déjà beaucoup de lumière sur le sujet, le Père Lévesque exprime son opposition formelle et complète à toute neutralité religieuse, qu'il définit ainsi : "le refus de se prononcer soit pour ou contre la religion, soit pour ou contre telle religion" et, dans le cas des catholiques, c'est-à-dire, notre cas, "le refus d'être pour ou contre le Christ, sa doctrine et son Eglise".

En aucune circonstance, la neutralité n'est acceptable pour les catholiques, parce qu'elle est un péché contre la vertu de foi et s'identifie avec l'indifférentisme religieux, doctrine nommément condamnée, en 1832, dans l'encyclique "Mirari vos".

"Autre chose, cependant, écrit le Père Lévesque, est la non-confessionnalité, que pourtant plusieurs assimilent à tort à la neutralité. La neutralité religieuse concerne directement la vertu de foi ; la confessionnalité, en effet, consistant en ce que les théologiens appellent l'acte extérieur de foi, est le fait d'un homme ou d'une institution qui professe publiquement sa foi. Par contre, la non-confessionnalité est le fait de celui qui adhère intérieurement à une foi, mais sans l'affirmer extérieurement".

Le Doyen de Laval explique ensuite que la confessionnalité d'une institution peut se manifester de trois façons : 1— par une étiquette officielle catholique — exemple : l'U. C. C. ; 2— par une affirmation de son adhésion à la foi catholique dans sa constitution — exemple : le Syndicat National de la Pulpe et du Papier ; 3— par la fermeture de ses portes aux non-catholiques — exemple : certaines caisses populaires.

Après avoir démontré préemptoirement, par une simple analyse de la définition de la neutralité, que ni les personnes ni les groupes catholiques ne peuvent être religieusement neutres, l'éminent sociologue catholique prouve que les coopératives peuvent être non-confessionnelles et que, dans plusieurs cas, proba-

blement même dans la plupart des cas, elles doivent l'être, pour tendre plus sûrement leur fin spécifique et pour éviter de causer à l'Eglise des embarras inutiles.

Le Père Lévesque affirme que le principe de l'unité morale de la coopérative et le principe de la liberté coopérative demandent tous deux la non-confessionnalité. Voici son explication sur ce point :

"La coopération doit être un mouvement essentiellement libre et ouvert à tous. Si elle veut accomplir vraiment les buts économiques qu'elle poursuit, si elle veut répondre adéquatement aux besoins de ses adeptes, il importe qu'elle fasse abstraction de leurs différenciations religieuses. On sait, en effet, que, pour satisfaire aux exigences de la vie économique contemporaine, il faut établir des relations de coopération avec des régions, des provinces et des pays différents ; la complémentarité et l'interdépendance de ces derniers imposent de fait. Or, dans tous ces lieux, la Coopération est assez réaliste pour voir l'infinie diversité des opinions religieuses qui sont professées. Si donc elle veut rendre les services qu'on en attend, elle se doit de ne pas tenir compte des frontières religieuses. D'autant moins que son objet, qui est spécifiquement économique, en fait une activité qui, formellement et directement, n'a pas de caractère religieux et, de soi, n'exige pas la confessionnalité, pas plus qu'un club de hockey, par exemple, n'a l'obligation d'être confessionnel. C'est, en effet, en tant que consommateur, producteur, épargnant, etc., et non en tant que catholique, protestant, bouddhiste, etc., que l'homme entre dans la coopération. Et, lorsqu'il y entre, il apporte certes le devoir d'agir catholiquement, s'il est catholique, mais aussi celui de respecter la liberté de conscience de ceux qui ne partagent pas sa foi."

Le Père Lévesque démontre enfin que, dans le domaine de la coopération, la non-confessionnalité sert généralement mieux l'Eglise que la confessionnalité. Voici ses deux arguments :

1— La confessionnalité d'une coopérative impliquerait inévitablement une certaine solidarité institutionnelle avec l'Eglise. En conséquence, l'Eglise souffrirait dans son prestige de toutes les imperfections, de tous les accidents et de toutes les misères d'une œuvre excellente en soi, mais dont le but spécifique est de servir des intérêts exclusivement économiques et qui, pour cette raison, est exposée à de multiples critiques justes et injustes ;

2— Avec tous les meilleurs sociologues, l'Eglise encourage la coopération ; mais son appui moral à la coopération n'est jamais dirigé contre les entreprises individuelles, quelle qu'elle soit, d'ailleurs, justifiées en principe. (Que voulez-vous ? L'Eglise n'a pas la manie d'être "contre".) Même dans sa guerre incessante au mal, elle se montre bienveillante à l'égard des personnes et des groupes. Il ne serait donc pas conforme à l'esprit de l'Eglise que des coopératives confessionnelles, auprès d'une clientèle à conquérir, se prévalent de leur caractère officiellement catholique contre les institutions privées sans étiquette confessionnelle. La vertu de prudence nous laisse prévoir, comme conséquence probable d'une attitude aussi peu sage, une "turbulence" analogue à celles que saint Thomas veut prévenir en expliquant que le précepte affirmatif de la confession de la foi n'oblige pas à tout instant, quoiqu'il oblige toujours, mais "qu'il oblige selon le lieu, le temps et les autres circonstances voulues qui doivent limiter l'acte humain à l'effet de le rendre vertueux".

Il serait superflu de rappeler ici que le Père Lévesque demande aux coopérateurs catholiques de se conduire en catholiques à la coopérative comme partout ailleurs. Une conduite conforme aux prescriptions de sa religion et le respect intégral du culte d'autrui sont deux choses qui trouvent aisément leur place dans les âmes pas trop petites et dans les esprits réalistes.

Les distinctions d'ordre doctrinal formulées en cet article par le Père Lévesque vont peut-être scandaliser ceux d'entre nous qui, dans les meilleurs ouvrages, manifestent habituellement moins de connaissances doctrinales et de clarté que de bonnes intentions et, quelquefois même, d'intentions fort discutables.

Mais il y a de ces scandales avec lesquels devront se familiariser de plus en plus tous les esprits sérieux de construire beau, grand et solide, en ce pays où il faut compter, comme partout ailleurs, avec les réalités et les prescriptions de la prudence, plus qu'avec les impulsions sentimentales.

Il n'est pas nécessaire d'observer bien longtemps pour constater que l'étroitesse d'esprit nuit souvent à des causes religieuses, sociales et nationales que l'on n'a pas le droit, par ignorance, réflexion ou faux calcul, de desservir même en prétendant les servir mieux que tout autre.

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité de rédaction dirigée par Eugène L'Heureux, 35 avenue de Salaberry, Québec.

Trop de publicité

Croyant sans doute que son or lui donne tous les droits, un multimillionnaire américain vient de se marier pour la huitième fois. Sauf erreur, ses sept précédentes épouses sont encore vivantes. A l'une d'elles il n'a été marié que pendant sept heures ! Il faut dire que la plupart des publications américaines le ridiculisent ou semblent le blâmer de quelque façon. Mais ne serait-il pas plus simple de n'accorder aucune publicité à ses turpitudes ? On publie à l'envi les photos de ses anciennes femmes, on accorde beaucoup d'importance à ses allées et venues. Pas étonnant qu'il y puise quelque encouragement.

La pauvre Cécile

Cécile Sorel a des ennuis avec la justice française. Entre bien d'autres torts sous l'occupation, elle aurait eu celui de signer "Graferin von Ségur" une lettre au commandant du "Gross Paris". Et de s'indigner de ses ennemis : "Me faire ça à moi, à moi qui suis l'art français depuis..." Et Cécile de préciser à sa façon, après un brin d'hésitation : "Depuis... X... années".

Suprême défection

Un homme-dieu qui se suicide devant tout un peuple ahuri, voilà un acte d'indigne du harakiri !

Il met en mauvaise posture des générations de Nippons qui s'ouvrent la veine pour ne passer point pour trispons.

Au lieu de se voiler la face et de disparaître en beauté, le Mikado—grand bien lui fasse !—renonce à la divinité.

Pour les cent millions d'imbéciles qui le croyaient fils du soleil, peut-il être abjections plus viles chez un empereur sans pareil ?

Cette diminution de tête avait à jamais les gens pratiquant déjà la courbette devant des vainqueurs exigeants.

Réduits en servitude immonde par un peuple au courage, ces repreneurs d'un demi-monde perdent foi en leurs demi-dieux !

Le rimailler.

Ceux qui firent notre pays

FRANÇOIS-EDME RAMEAU DE SAINT-PÈRE (1820-1899)

L'un des premiers et des principaux historiens de l'Acadie, François-Edme Rameau de Saint-Père, naquit à Adon, France, en 1820. Il devint journaliste influent à Paris, puis écrivain de haute réputation. Ses principaux ouvrages sont "La France aux colonies : Acadiens et Canadiens" (Paris, 1859) et "Une colonie féodale" (2 volumes, Paris, 1877-1889). Ces études jouissent encore aujourd'hui d'un grand renom.

Rameau de Saint-Père visita le Canada à plusieurs reprises. Il fut l'un des premiers à révéler aux Français l'existence au Canada d'un groupement français important. Plusieurs autres écrivains célèbres vinrent à sa suite étudier la situation des Canadiens français et en donner des descriptions à leurs concitoyens. L'auteur de la "France aux colonies" fut élu en 1884 membre correspondant de la Société Royale du Canada et, en 1889, l'Université Laval en fit un docteur ès-lettres. Il mourut subitement, le 15 décembre 1899, dans sa paroisse natale d'Adon, en France.

N.B.—Nous prions nos lecteurs de s'occuper et de conserver ces biographies quotidiennes. En les classant plus tard par ordre alphabétique, vous aurez un précieux dictionnaire contenant des centaines d'études sur des personnages canadiens. DROITS RÉSERVÉS.

Cadeau de boche

La ville de Bergen, en Norvège, a hérité d'une colosse d'acier et de béton de la marine allemande, l'un des abris à sous-marins les plus modernes au monde. Il renferme suffisamment d'espace pour abriter 22 sous-marins sous un plafond de 19 pieds d'épais avec trois cales sèches et des ateliers d'usinage capables d'exécuter n'importe quelle tâche. A tous les points de vue, cette installation est peut-être l'une des plus modernes et des meilleures au monde, mais on ne sait vraiment trop quoi en faire. En dépit de sa valeur passée, cette structure ne saurait être considérée comme un appoint à l'embellissement du port en temps de paix. Ce gros bloc de béton de 665 pieds carrés s'élevant à 90 pieds dans les airs renferme plus de 300 000 verges cubes de béton et d'acier de structure et a maintenu au travail pendant plusieurs mois, jour et nuit, quelque 1 700 travailleurs. La plupart des citoyens de Bergen attendent impatiemment le jour où sera détruit ce monument à la laideur élevée par les loups nazis, pour être remplacé par une structure mieux appropriée à notre époque. Les superbes ateliers d'usinage deviendront probablement la propriété de la marine norvégienne, alors que les abris eux-mêmes seront détruits.

Poire et sel

"In exitu Israel".

Les Roumains riment.

Quebec a sa part d'épreuves.

La controverse bat son plein.

L'idole renversée ne paraît pas à son avantage.

Toronto examine la caverne des quarante voleurs.

Pour certaines races la guerre civile est un sport à la mode.

Morgan a perdu sa présidence pour avoir méprisé sa désignation.

Les anciens combattants résistent mal aux embûches des flous.

Entre ses queues et ses enquêtes, la métropole prépare des requêtes.

Démocratie américaine

Après avoir été maître de New-York pendant plusieurs années, M. LaGuardia, descendant d'une famille d'émigrés italiens, cède la place à M. O'Dwyer, lui-même immigré venu d'Irlande. De telles réussites sont encore d'occurrences fréquentes en Amérique. Un peuple véritablement démocratique aime à reconnaître publiquement la valeur des éléments qu'il assimile. Et une presse libérale convient volontiers qu'un ancien acteur-magicien a donné une bonne administration à la métropole du monde ; de même qu'elle acclame aujourd'hui l'ancien débardeur et l'ancien policier, qui a trouvé moyen de devenir avocat et maire de New-York remplissant tout d'abord les emplois les plus modestes.

Gazette rimée

Suprême défection

Un homme-dieu qui se suicide devant tout un peuple ahuri, voilà un acte d'indigne du harakiri !

Il met en mauvaise posture des générations de Nippons qui s'ouvrent la veine pour ne passer point pour trispons.

Au lieu de se voiler la face et de disparaître en beauté, le Mikado—grand bien lui fasse !—renonce à la divinité.

Pour les cent millions d'imbéciles qui le croyaient fils du soleil, peut-il être abjections plus viles chez un empereur sans pareil ?

Cette diminution de tête avait à jamais les gens pratiquant déjà la courbette devant des vainqueurs exigeants.

Réduits en servitude immonde par un peuple au courage, ces repreneurs d'un demi-monde perdent foi en leurs demi-dieux !

Le rimailler.

Echos Mondains

LE MONDE OFFICIEL NAISSANCES

Son Excellence le docteur Liu M. et madame Jean Blanchet, née Shih Shun, ambassadeur de Chine au Canada, est revenu à Ottawa d'un voyage à Washington.

Le marquis de Fontana, ministre-conseiller à l'ambassade d'Espagne à Washington, et M. Mariano de Yturralde, attaché commercial à l'ambassade d'Espagne à Washington, ont été les invités de M. et de madame Daniel de Yturralde, de Westmount, à l'occasion des fêtes du Nouvel-An.

RECEPTIONS

Mademoiselle Lucienne La France a reçu à un dîner de bibelots et potiches, en l'honneur de mademoiselle Gracia Hamelet, à l'occasion de son prochain mariage. Les invités furent servis par mesdemoiselles Michèle Chenave, Lise Lessage et Jocelyne Beauchemin.

Mesdemoiselles Aline Gélinas et Madeleine Turgeon ont reçu intimement à un dîner, au Pékin, à l'occasion des fêtes.

Mademoiselle Lucie Gourdau a reçu à un thé, hier, chez sa sœur, madame Jean Fortin, en l'honneur de mademoiselle Claire Turcotte dont le mariage aura lieu prochainement.

Madame Aurélien Turcotte, de Montréal, a reçu, intimement, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Fernande Laurendeau, à l'occasion de son prochain départ pour Miami. Les salons étaient décorés de roses. Madame André Lantier et mademoiselle Adolphe Le Sage servaient le thé.

En fin de semaine, M. Louis Couvreur, premier secrétaire à l'ambassade belge à Ottawa, a reçu en l'honneur du commandant et de madame Jean Ducq.

Madame Charles Simard a donné un vin d'honneur à l'occasion du tour de ses fils, le lieutenant Gilbert Simard, arrivé d'outre-mer sur le "Queen Elizabeth" en même temps que le Régiment de la Chaudière, et le capitaine Jacques Simard, des C. A. R. C., qui était en service au Yukon.

Madame Auguste Drolet a reçu à un cocktail mercredi, en l'honneur de mademoiselle Claire Turcotte et de son fiancé, M. Bill Atkinson, M.C., à l'occasion de leur prochain mariage.

Madame J.-Théo Poitras a reçu à un dîner à l'habitant Inn, mercredi pour sa fille, Marielle.

MARIAGE

Samedi matin, à huit heures et demie, avait lieu, dans l'intimité, en la chapelle de la Basilique de Montréal, décorée de fleurs de Noël, le mariage de Charlotte, fille de M. et de madame L.-D. Latrémouille et nièce de madame P. Labelle, avec M. Arthur Bélanger, de la Gendarmerie royale du Canada, fils de M. Maurice Bélanger, d'Ottawa, et de madame Bélanger, décédée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. André Renaud, o.p., et pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par MM. Paul Mireault et Paul Jeanotte. M. Arthur Letondal touchait l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe en crêpe français gris pâle, aux lignes drapées, un chapeau bleu nuit avec accessoires de même ton, un manteau d'astrakan et un bouquet de roses Talisman. M. Bélanger était le témoin de son fils. Quatre officiers de la Gendarmerie royale du Canada plaçaient les invités. Après une réception chez madame Labelle, rue Dorchester ouest, où les salons et la table étaient décorés de pompons et de roses crème, M. et madame Bélanger partirent pour Toronto. Pour voyager, la mariée portait un ensemble taupe garni d'astrakan noir, une toque de même fourrure et des accessoires noirs.

DOCTEUR ANNE-MARIE COLIN

Ex-interne des hôpitaux de New-York
Médecine générale et Gynécologie
381, De la Fabrique, Tél. 3-7365
Heures de bureau: 2 à 4 et 7 à 8:30

SPÉCIAUX en FOURRURES MANTEAUX

Mouton de Perse, en peaux \$165, à \$500.
Rat musqué naturel, peaux allongées \$475.
Chat sauvage \$250.
Chat domestique teint brun et rayé \$90, à \$135.
Lapin Chinchilla \$100, à \$145.
Lapin teint brun et rayé \$55.
Seal brun, lapin teint. Depuis \$115.
Seal français, lapin teint. A compter de \$125.

COLLETS

Renard rouge naturel ou teint beige, à partir de \$12.
Renard croisé naturel, à partir de \$20.
Beau choix de manchons, à compter de \$15.

Membre de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.

HONORÉ SANFAÇON

110 de la Couronne — Québec



M. et madame ALPHONSE JOBIN, (Irene Esculier) du mariage à été béni le 29 décembre par le Rev. Père Rodrigue.

--Cinq morts dans l'incendie de l'Hôtel du Couvent hier

(Suite de la page 3)

Drolet.

Le travail des hommes de la brigade d'incendie fut, de multiples dangers. Les difficultés qu'ils rencontrèrent à effectuer leur besogne n'étaient pas moins nombreuses. Une quinzaine de jets d'eau furent installés et dirigés contre l'élément destructeur.

La première alarme a été donnée à 11 heures 10, hier matin et ce n'est qu'à 9 heures 56, hier soir, que les hommes de la brigade purent définitivement quitter les lieux.

HOTELLERIE SAUVEE

L'Hôtel Louis XIV, dont M. Lauzon est propriétaire, a été sauvé d'un désastre certain grâce à l'efficacité du travail des hommes de la brigade. Dès le début de l'incendie à l'Hôtel du Couvent, il devenait évident que l'Hôtel Louis XIV allait être également la proie des flammes. Devant la gravité de la situation, les pompiers redoublèrent d'effort et d'initiative. De toutes parts, le théâtre de l'incendie fut cerné. Des jets abondants devaient s'enlever des flots d'eau sur l'immeuble menacé. La destruction de cet immeuble aurait pu avoir les pires conséquences.

Après une heure de travail ardu, les pompiers purent réaliser avec satisfaction combien leur travail avait été efficace. L'Hôtel Louis XIV était sauvé. Ce vaste édifice a sans doute subi des dommages considérables par l'eau et la fumée, mais un peu par le feu, mais un désastre complet a été évité.

Tous les occupants de l'Hôtel Louis XIV ont dû abandonner les lieux sous les menaces de l'incendie de l'édifice voisin.

DOMMAGES

Non seulement l'Hôtel du Couvent est complètement détruit et les occupants perdent tout ce qu'ils possèdent, mais M. L.-P. Gagnon, pharmacien et M. Maréchal, Bonchard, électriciens, subissent des dommages considérables à leurs établissements. Une maison voisine située à 37-39 St-Pierre et occupée par Provincial Jobbing Reg'd a subi de lourds dégâts par l'eau et la fumée.

Appel accordé

Edmonton, 4 (P.C.) — La division des Appels de la Cour Suprême d'Alberta a émis hier un jugement écrit, permettant l'appel de Mme Kate Graham, de Québec, de la décision de la Cour, concernant la succession de John-W. Graham, de Vermilion. Mme Graham, décédée en avril 1944, laissait par testament, 60% de ses biens à deux cousines, Mme Annie Cooke, et Mme Graham, avec mention que si l'une des deux mourait avant de toucher sa part d'héritage, l'héritage tout entier devait aller à l'autre. Mme Cooke mourut avant d'avoir reçu virtuellement sa part et la Cour accorda l'héritage à la succession de la défunte.

Soirée d'étudiants

Lambton, (Spécial) — A l'occasion des fêtes, MM. Jacques, Sario et Luc Bernier, étudiants au Collège de Saint-Jovite, Poitiers recevaient à la résidence de leurs parents, M. et Mme Ag. Bernier, un groupe d'étudiants, parmi lesquels on remarquait Laurent Labrecque du Séminaire de St-Victor, Pontiac, Philippe et Gérard Labrecque, du Collège de Lévis, Henri Vallée et Raymond Maréchal, de l'Académie de Québec, Claude de Saint-Jovite, Robert Boulanger, de Sutton, Gaston Blais, du Collège de Beauveillé, Roger Couture, du Collège de St-Ferdinand.

Rehaussant la soirée de leur présence, M. le vicar de Denis, de Lambton, M. l'abbé H. Labrecque du Séminaire de St-Victor, J.-Antoine Lapointe de Montréal, J.-Emery Roy, de Lambton et Paul Drouin, de Québec, André et Philippe Bernier, Hermas Polier, Guy Blais, de Montréal, Leo Diquette, Jean Ballistrone, Real Labrecque, Roch Vallée, Charles Labrecque, Yvon Bernier, Roger Roy, Clairmont Drouin, Luc Groulx, Laval Roy, Benoit Vallée, et Gaston Morin, tous de Lambton. Au cours de la soirée, qui débuta par quelques parties de "600", un beau programme de musique et de chant fut exécuté. Chacun fit valoir ses talents, et qui intéressa les invités.

Quelques prix furent gagnés par MM. les étudiants Labrecque et par M. Gaston Blais, de Beauveillé.

Un succulent goûter fut servi à une heure assez avancée de la nuit et chacun s'est retiré avec un bon souvenir de cette agréable soirée.

Crème Orientale

GOURAUD
Donne un teint de fleur pour toute cérémonie importante. Ne déshabille pas.
Blanc, Chair, Rosé, Sun-Tan

LE SOLEIL, QUEBEC, 5
Vendredi 4 janvier 1946

Un oubli

Vous avez passé un beau jour de l'an?

Un peu fatigant, n'est-ce pas? Mais reconfortant quand même. Vous avez rechauffé l'esprit de famille, et l'esprit social aussi. Je veux dire l'esprit de charité. Parions que vous avez eu de belles étrennes, pratiques ou de luxe, inattendues ou prévues, mais qui vous ont fait grand plaisir. Parions que vous n'avez pas eu moins de joie à choisir et rassembler les cadeaux que pour votre part vous voulez dispenser aux élus de votre affection. C'est quand vous pensez au possible oubli de quelqu'un digne de votre sollicitude. Mais votre liste a été finie, vous a paru complète et suffisante.

Que diriez-vous maintenant si on vous signalait un véritable oubli? Non, ne vous alarmez point. Vous avez tout le mois de janvier pour envoyer votre carte et vos étrennes au petit pauvre de la Crèche. Adressez: Revue St Supérieure de la Crèche, 680, Chemin Ste-Foy, Québec.

Il y a quelque part des miettes qui, centralisées, peuvent nourrir longtemps beaucoup de monde. Chacun, chacune, au cours du mois, mais de préférence, tout de suite, envoyez vos miettes.

V. G., pr.

Un récit

Chicoutimi, (D.N.C.) — Une magnifique fête intime s'est déroulée dans la salle de réception de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi dimanche soir, pour le personnel de l'Hôtel et quelques invités.

Les religieuses, les gardes-malades, des membres du clergé de l'évêché et du séminaire de Chicoutimi ont pu assister à un concert organisé pour la circonstance par un groupe d'artistes de Chicoutimi, Mme Jean Pelletier, soprano, Mlle Marcelle Desbrières, contre-alto, MM. Robert Rivin, baryton, et Lorenzo Campagna, pianiste. L'assistance a eu l'avantage de goûter aussi quelques pièces de chant, de piano et de récitation présentées par un groupe de gardes-malades et des aides de l'Hôtel-Dieu St-Vallier. Mentionnons les succès remportés par tous les artistes invités et par Marie Lilliane Desbrières, Claude Michèle Marquis et Marie L. Gagnon sans oublier Mlle Elizabeth Desforges et M. Louis Desforges, violonistes, accompagnés par Mlle Marguerite Desforges au piano, Marie L. Gagnon, au piano, Yvette Lapointe, Rolande Lavoie et P. Potvin. Mlle Juliette Rivin accompagnait son frère M. Robert Rivin, baryton.

M. Gaston Voyer agissait comme maître de cérémonie et présenta tous les artistes.

M. l'abbé M. Proulx, aumônier de l'Hôtel-Dieu remercia, à la fin du concert, tous ceux qui ont bien voulu y apporter leur gracieux concours en exprimant le désir que de tels divertissements se répètent plus souvent à l'endroit du dévoué personnel de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi.

Les cinq premiers samedis du mois

Dans la paroisse St-Roch, demain, une messe solennelle sera célébrée à 8 heures dans la crypte de l'église, pour marquer l'inauguration de la dévotion des cinq premiers samedis du mois, dévotion recommandée par la sainte Vierge lors de ses apparitions de Fatima.

Après la messe, il y aura récitation du chapelet et méditation des mystères du rosaire. Le chant de Notre-Dame du Canada terminera cette cérémonie religieuse.

Fête offerte à Montmagny

Montmagny, (D.N.C.) — Récemment, M. et Mme Paul Allard, recevaient à un banquet, les employés, présentes et anciennes de leur magasin, eut lieu à l'Hôtel Montmagny dans une atmosphère de cordialité. L'entrain y régna en maître au son d'un excellent orchestre.

M. Allard adressa la parole. Mlle Rita Dion, exprima les sentiments de reconnaissance de tous les convives à l'égard de M. et Mme Allard pour leur geste si délicat.

La réunion se termina par des chants improvisés. Tous se quittèrent emportant de cette fête le meilleur des souvenirs.

Mort de M. Johnny Cutnam

Rivière-du-Loup, (D.N.C.) — Nous avons appris avec regret la mort de M. Johnny Cutnam, de Riv-du-Loup, époux de Dame Elie Côté, décédé à l'âge de 71 ans et 11 mois.

Outre son épouse, le défunt laisse pour pleurer sa perte, cinq fils: MM. Johnny, Patrick, Paul, Arthur et Walter; quatre filles: Mmes Blanche, de Montréal, Marie-Louise, de Riv-du-Loup, Mme Omer Gagnon, (Elise), de Riv-du-Loup et Mme Arthur Label (Yvonne), de Québec; un gendre, M. Arthur Label, de Québec; deux belles-filles: Mmes Johnny et Paul Cutnam de Riv-du-Loup; ses petits-fils: MM. Denis et Normand Cutnam, Jean-Roger Label, Maïne et Rodrigue Gagnon; ses petites-filles, Mmes Ginette Cutnam, Jeanne-D'Arc, Marcelle et Louise Gagnon, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service funèbre sera chanté samedi en l'église St-Patrice de Riv-du-Loup.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Belle fête à Mont-Joli

Mont-Joli, (Spécial) — Le 27 décembre, c'était grande fête au Sanatorium de Mont-Joli, car le Père Noël revenait parmi nous, pour le dépouillement de l'arbre traditionnel, les membres du comité de direction, nos médecins et quelques bienfaiteurs de l'institution et leurs épouses.

Le Dr Gauthier, médecin-chef du Sanatorium, souhaita d'abord la bienvenue au Père Noël qui était venu de si loin nous voir, et l'on procéda ensuite à la distribution des cadeaux.

Une fois les quelques trois cents paquets déballés, le Dr Gauthier demanda à M. de Champlain, le principal organisateur de l'arbre de Noël, de parler de cette oeuvre et de présenter les invités d'honneur.

M. de Champlain, souhaita la bienvenue aux invités qui avaient bravé la tempête pour se rendre à cette fête et déclara d'un ton ferme qu'il croyait au Père Noël! Tous les orateurs firent de même d'ailleurs et le Dr Gauthier qui, au début, avait laissé entendre le contraire en souriant, dut se rétracter, et demander l'absolution devant l'unanimité de cette croyance.

M. de Champlain remercia ensuite tous ceux qui avaient contribué au succès de l'organisation, plus particulièrement le président, M. Paul-Emile Gagnon, M. Hamel, l'un des directeurs, l'hon. Jules Brilant et madame Gauthier qui s'étaient occupées du choix et de l'emballage des nombreux cadeaux.

Il exprima le regret de tous de ne pas voir l'hon. Onésime Gagnon, revenu chez lui par une grave maladie, et fit part d'un message dans lequel M. Gagnon offrait ses vœux et qui se lisait comme suit: "Meilleurs vœux de bonheur à tous. Regrette ne pouvoir assister dépouilleusement à Noël. Souhaite que l'an 1946 vous apporte la réalisation de tous vos rêves."

M. le Champlain salua ensuite le Père Allie, curé de Mont-Joli, madame Ouellet, du Bie, madame D'Anjou, de Rimouski, le dentiste Pelletier, le Dr Lepage, maire de Mont-Joli et madame Lepage qui s'occupe activement de la Croix-Rouge au Sanatorium, le professeur Rheaume, ainsi que la petite France Lise Gauthier et Jacques de Champlain.

En terminant, il annonça l'achat d'une nouvelle machine cinématographique afin de procurer aux patients les meilleurs programmes possibles et d'aider au maintien de leur moral, par conséquent, à la guérison qui les ramènera au foyer.

Le Dr Gauthier remercia M. de Champlain et se fit le porte parole du Dr J.-A. Couillard, directeur du sanatorium, pour offrir à tous ses meilleurs vœux, ce dernier n'ayant pu, pour des raisons imprévisibles, se rendre au dépouillement de l'arbre de Noël.

Il demanda ensuite à M. Paul-Emile Gagnon d'adresser la parole aux malades.

M. Gagnon remercia les médecins du Sanatorium en soulignant l'esprit d'apostolat qui les faisait renoncer à une carrière plus glorieuse et rémunératrice pour se consacrer au soin des tuberculeux. Il remercia aussi les religieuses, Filles de la Sagesse, les gardes-malades, le Père aumônier, tous apôtres dévoués auprès des malades.

M. Gagnon proposa d'envoyer un message de bons souhaits à l'hon. Gagnon et la proposition fut acceptée à l'unanimité.

Le Dr Gauthier remercia M. Paul-Emile Gagnon et présenta le Père Allie, curé de Mont-Joli. Le Père Allie offrit ses vœux en quelques mots où l'on reconnut facilement sa grande sincérité et son esprit pétillant.

L'hon. Jules Brilant adressa ensuite la parole et assura les directeurs du Comité qu'il ferait tout en son pouvoir pour aider le Sanatorium. Il offrit ses souhaits de bonne santé aux malades tout en son pouvoir pour aider le Sanatorium. Il offrit ses souhaits de bonne santé aux malades et affirma qu'il penserait toujours à cette institution à l'occasion de Noël.

Le Rev. Père Villeneuve, aumônier prononça ensuite une courte allocution et remercia les bienfaiteurs de la maison qui s'étaient rendus parmi nous pour cette fête.

Il mit toute son âme dans les vœux qu'il fit offrir et souligna l'esprit de charité qui les avait conduits. Ici, vives à l'égard de M. et Mme Allard pour leur geste si délicat.

La réunion se termina par des chants improvisés. Tous se quittèrent emportant de cette fête le meilleur des souvenirs.

Mariage relinieux de Mlle de Gaulle

Paris, 4 (Reuters) — Une cérémonie religieuse simple dans la chapelle du couvent de Notre-Dame de Sion, a complété hier le mariage de la fille aînée du général de Gaulle, Elisabeth, âgée de 21 ans, et du commandant Alain de Bous-sieu, 31 ans, attaché à l'état-major militaire du général. Peu avant la cérémonie, toutes les rues des environs du couvent furent fermées au public. La cérémonie fut plutôt une affaire de famille. La cérémonie civile avait eu lieu avant-hier à la résidence du général de Gaulle, à Paris.

Congrès agricole canadien

Ottawa, 4 (P.C.) — La Fédération canadienne de l'Agriculture tiendra son congrès annuel à London, Ontario, les 22 et 23 janvier. Les développements dans le domaine international des vivres et de l'agriculture et leur influence dans l'avenir des fermiers du Canada seront l'objet des études du congrès. Le Dr Eric Englund, du bureau des relations étrangères du ministère américain de l'Agriculture, sera l'invité d'honneur au banquet annuel. M. Englund parlera des aspects internationaux des affaires agricoles.

POLLACK-HEURES D'AFFAIRES

Lundi au vendredi 9 A.M. à 5.30 P.M.
Samedi de 9 heures A.M. à 6 heures P.M.



Justement arrivé un choix superbe de PALETOTS ALPACAMA

si en demande pour hommes et jeunes gens

35.00

Plusieurs les attendent depuis longtemps... aussi nous vous invitons à venir les voir le plus tôt possible pour choisir le vôtre. Ces fameux paletots sont les favoris des hommes et jeunes gens et ils s'enlèveront sûrement très vite. Teintes de brun ou gris dans les modèles nouveaux pour hommes et jeunes gens. Ne laissez pas passer cette occasion, rendez-vous au magasin dès demain. Tailles 34 à 44.

Rex-de-chaussée

PARKAS DE SKI

de toutes sortes pour hommes

Parkas de toile à parachute de différentes marques connues. Faits avec bonnet détachable avec ou sans garniture de fourrure. Modèles les plus récents chaudement doublés et finis avec fermoir éclair en avant. Teintes de drab, bleu marine, bleu aviation, etc. Tailles 34 à 44.

9.55 à 20.00

PANTALONS DE SKI

pour homme

Pantalons de ski de gabardine, molleton, freize. Un assortiment complet dans les meilleures qualités. Modèles ballon ou instructeur avec plis permanents et fermoir éclair. Teintes de bleu marine, drab ou brun, ainsi que noir. Tailles pour hommes et jeunes gens.

5.00 à 15.00

Deuxième plancher



SOULIERS PROP-R-ARCH

la marque de qualité par Ritchie

Souliers que les hommes bien préfèrent pour le confort, l'apparence et la durée. Faits par Ritchie dans les formes élégantes, modèles blucher ou bal-moral dans le noir ou brun. Profitez de notre assortiment pour vous choisir une paire de souliers que vous aimerez.

9.00

Rex-de-chaussée

Membre de la Fédération canadienne des Détaillants

75-95 St-JOSEPH TEL 4-4661 MAURICE POLLACK Limitée CENTRE DE LA MODE ET L'ECONOMIE



Depuis quinze ans une seule grande attraction de M. GAUVIN a été aussi considérable, a demandé une capacité de sièges pour exiger un théâtre aussi grand que le Capitol. Ce fut pour le concert de Lily Pons. Tous les autres grands artistes et orchestres symphoniques se sont contentés de la salle du Palais-Montcalm, même Menuhin et Brailowski. Cependant il arrive qu'un artiste encore plus grand et exigeant un théâtre et cote plus grand encore. Le cas se présente actuellement avec Heifetz pour le 31 janvier. Ce concert devra avoir lieu au Capitol. La venue d'Heifetz sera tout un événement mais après les calculs faits avec une salle pleine, la scène remplie, les places debout, on pourra arriver à donner à Heifetz une "capacité" que ses administrateurs exigent pour permettre un concert à Québec.

Ce sera la venue du plus grand artiste à Québec depuis 20 ans, un événement sans pareil. (Communiqué)

★ CARTIER
DERNIER JOUR: Fred MacMurray, Joan Leslie et June Haver dans "Where Do We Go From Here" en couleurs. Aussi: Judy Garland et Robert Walker dans "The Clock".

COMMENÇANT SAMEDI
LA BRILLANTE HISTOIRE DE GEORGE GEORGINA, Joan Leslie, Robert Alda, Alexis Smith et Charles Coburn dans un film Warner.

"RHAPSODY IN BLUE"
Aussi: Nouvelles et Sujets Courts.

MAT. 25c—SOIR. 35c—TAXE comprise

CLASSIC DERNIER JOUR
Warner Baxter dans "JE N'AI PAS TUE LINCOLN". Ann Miller dans "EADIE WAS A LADY".

COMMENÇANT DEMAIN
2. SPÉCIAUX
Robert Taylor dans "SONG OF RUSSIA". Tyrone Power et Alice Faye dans "IN OLD CHICAGO".

FRANÇAIS AUJOURD'HUI et DEMAIN
"RAINBOW ISLAND" (en couleur) avec Dorothy Lamour et "PARIS AFTER DARK" et "CALL OF THE ROCKIES".

RIALTO AUJOURD'HUI
HARRY BAUR
"PARIS"
RENÉE SYLVA
RAYMOND SEGARD
"C'est l'histoire de l'opéra"
CANTINIER DE LA COLONIALE

Mat. 12c—Soir. 25c—TAXE comp.

DANS NOS THEATRES

Pour une deuxième semaine à l'Empire



Errol Flynn et Alexis Smith dans une scène de "San Antonio", le film spécial en technicolor de Warner qui passe en "première canadienne" à ce cinéma et qui reste à l'affiche une deuxième semaine.

Le maître des maîtres



Le grand virtuose du violon, probablement le plus grand de sa génération, qui vient donner un récital au théâtre Capitol jeudi 31 janvier courant.



Bette Davis, vedette de "La Dédaignée", version française de "Now Voyager" dont les représentations commencent aujourd'hui.

IMPÉRIAL

Dernier jour: "The Chocolate Soldier" avec Nelson Eddy et Rose Stevens. "Seven Sweethearts" avec Kathryn Grayson et Van Heflin. Ep. 5—"The Jungle Raiders".

COMMENÇANT DEMAIN:
AND THE ANGELS SING
Dorothy Lamour et Betty Hutton
Something for the Boys
Vivian Blaine, Michael O'Shea et Carmen Miranda.

PRINCESSE

Dernier jour: "The Picture of Dorian Gray" avec Geo. Sanders, Hurd Hatfield, Donna Reed, "Bewery Champs" avec les East Side Kids. "The Saddle Serenade" avec Jimmy Wakely. Ep. 7—"The Purple Monster".

COMMENÇANT DEMAIN:
"Scotland Yard Investigator" ERIC VON STROHEIM
"CARIBBEAN MYSTERY" James Dunn et Shelly Ryan
"ROUGH RIDERS OF CHEYENNE" avec SUNSET CARSON

CINÉMA de PARIS

COMMENÇANT DEMAIN
VIVIANE ROMANCE
ROGER DUCHESNE
ERIC VON STROHEIM
"VIBRANTAR"
Le film de l'opéra
PIERRE LARQUEY
PAUL AZAIS dans
TROIS ARTISTES
AUJOURD'HUI
SARATI LE TERRIBLE
CLODOCHE



Le célèbre comédien français Fernandel et Janine Darcey dans le film "La Bonne Etoile". Ce film arrive de Paris et inaugurera samedi au Canadien avec la grande production "Le Diamant Noir" la saison 1946.

Au Cambrai



Marlene Dietrich et Fred MacMurray dans "Madame veut un enfant", version française que le public verra sur cet écran jusqu'à jeudi soir.

Viviane Romance au Paris



Georges Flamant et Viviane Romance dans le film "Gibraltar" dès samedi à l'écran.

Dover, Angl. (P. C.) — Cette ville de la côte sud, qui fut d'abord connue en 1940 comme "le coin du feu de l'enfer", est maintenant appelée par un conseiller comme un dépotoir à cause du nombre de fenêtres emplies le long des rues.

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue tous les jours de 1.30 à 11.00 hrs. "La Dédaignée" (117 min.) à 1.30, 4.05, 6.35, 8.05 hrs. Sujets courts à 3.30, 6.00 et 8.30 hrs.

CANADIEN : — Feu de Paille. 12.45, 3.45, 6.37 hrs. Les grands. 2.19, 5.13 hrs. Gala à 8 hrs précises.

CARTIER : — Where do we go from here? 1.00, 4.00, 7.05, 10.05 hrs. The Clock. 2.30, 5.35, 8.35 hrs. Nouvelles: 2.15, 5.20, 8.20 hrs.

CINÉMA de PARIS : — Sarati le Terrible: 12.30, 3.47, 6.50, 9.47 hrs. Clodoche: 2.30, 5.30 hrs. Actualités françaises: 2.00, 8.00 hrs.

CAMBRAI : — Madame veut un enfant. 2.00, 3.55, 5.35, 7.30, 9.25 hrs, ainsi que sujets courts.

CLASSIC : — Je n'ai pas tué Lincoln: 1.00, 3.50, 6.40, 9.30 hrs. Cartoons: 2.30, 5.20, 8.10 hrs. Eadie Was a Lady: 2.40, 5.30, 8.20 hrs.

EMPIRE : — Sujets courts: Musical Review. 1.00, 3.35, 6.10, 8.50 hrs. Community Sing. 1.15, 3.50, 6.30, 9.05 hrs. San Antonio. 1.25, 4.00, 6.40, 9.15 hrs. Nouvelles: 3.15, 5.50, 8.20 hrs. Cartoons: 3.25, 6.00, 8.40 hrs. Continué tous les jours de 1.00 à 11.10 hrs.

FRANÇAIS : — Call of the Rockies: 1.00, 7.00 hrs. Rainbow Island: 2.00, 8.00 hrs. Paris After Dark: 3.35, 9.35 hrs.

IMPERIAL : — The Chocolate Soldier: 3.22, 9.22 hrs. Sujets courts: 1.00, 7.00 hrs. Seven Sweethearts: 1.35, 7.35 hrs.

PRINCESSE : — The Picture of Dorian Gray: 2.31, 8.31 hrs. Sujets courts: 1.00, 7.00 hrs. Bewery Champs: 4.18, 7.18 hrs. The Saddle Serenade: 4.21, 10.21 hrs.

RIALTO : — Le Cantinier de la Coloniale: 1.40, 8.30 hrs. Paris: 3.45, 6.35, 10.15 hrs. Nouvelles: 1.30, 8.00 hrs. Sorties à 1.30, 4.30, 7.30, 10.30 hrs.

VICTORIA : — Wanderer of Wasteland: 5.00 et 11.30 hrs.

CINÉMA de LEVIS : — House of Frankenstein: 7.00, 9.35 hrs. Sujets courts: 8.10 hrs. Sons Family: 8.20 hrs.

ACADÉMIE de MUSIQUE : — Maternité: 7.00 hrs. Orchestra Wm.: 8.20 hrs. Man From Rio Grande: 1.05 hrs.

CANADA : — Career Girl: 7.00, 10.00 hrs. Nouvelles: 8.00 hrs. Sujet court: 8.10 hrs. Le Faucon Maltais: 8.25 hrs.

CANADIEN

Comménçant demain. CE SOIR, 8 h. GALA DE PREMIERE

Triomphale mise à l'affiche des nouveaux films français!

Charles VANEL
Gaby MORLAY
ET **Louise CARLETTI**
dans
Le DIAMANT NOIR
MAURICE ESCANDE CARLETTINA
L'ENFANT PRODIGE DU CINÉMA FRANÇAIS

Sensationnelle rentrée DE FERNANDEL
dans
LA BONNE ÉTOILE
avec
JANINE DARCEY
CARETTE ANDRÉ DELMONT

AUJOURD'HUI DERNIER JOUR:
"LES GRANDS" "FEU DE PAILLE"

Mat. 20c Soir 30c taxes inc. **Cambrai** AUJOURD'HUI 2h.; continue

UN AUTRE GRAND SUCCÈS!

"MADAME VEUT - UN ENFANT"

Marlene Dietrich Fred MacMurray
VERSION FRANÇAISE

with Aline MacMahon Stanley Ridges Arline Judge Roger Clark and BABY COREY...The Wonder Baby

5 JOURS COMMENÇANT AUJOURD'HUI

REPRÉSENTATION CONTINUE TOUS LES JOURS, DE 1h.30 à 11h. "LA DÉDAIGNÉE" à 1h.30, 4h.05, 6h.35 et 9h.05.

Bette Davis fait preuve d'une versatilité encore plus grande que dans la plupart de ses compositions passées et ce qui plus est, son rôle est éminemment plus sympathique que ceux qu'on avait pris l'habitude de lui confier!

WARNER BROS. présentent
BETTE DAVIS
PAUL HENREID
La DÉDAIGNÉE
CAPITOL

AUTRES ATTRACTIONS à 3h.30, 6h. et 8h.30
"ARE ANIMALS ACTORS" ACTUALITÉS PARAMOUNT
MAT. 25c; SOIRS, 30-40c PLUS TAXES

ACHÉTEZ VOS BILLETS D'AVANCE: 5 de 53c: \$2.50; 5 de 47c: \$2.25; 6 de 34c: \$2.; 6 de 17c: \$1.

LA TOUR
GRANDE REVUE 1946 Demain soir à 8h.30
12 numéros de grand vaudeville américain
Comme artiste invité

ARMAND NOËL et ses chansons
MANDA La reine des comédiennes
LOLA MILROY Danse acrobatique et sa guitare
DENISE EMOND Plusieurs autres numéros
2 heures et demie de spectacle varié — 2 heures et demie
Orchestre de 6 musiciens
Admission: \$1.00 et 50c, taxe incluse. Pour réservation 2-4818

2ième GRANDE SEMAINE

SAINT ANTONIO
IN TECHNICOLOR
EROL FLYNN ALEXIS SMITH
D'aujourd'hui à jeudi à 1.25 — 4.00 — 6.40 — 9.15
Dernière représentation complète à 8 h. 30

SUCCÈS GARDE A L'AFFICHE POUR UNE 2e SEMAINE

C'est le joyeux spectacle brillant de l'année — une merveille de rires... amour... et jolies filles!

Samuel Goldwyn présente
Danny Kaye
"WONDER MAN"
in Technicolor
VIRGINIA MAYO-VERA-ELLEN
DONALD WOODS - S. Z. SAKALL
AUJOURD'HUI

2e Film: "WANDERER of WASTELAND" de Zane Grey
1 heure continue
Mat. 30c—Soir. 47c
Taxes incluses

CAPITOL Jeudi soir, 31 janvier

Le plus grand artiste de l'univers
le plus grand événement musical à Québec depuis quinze ans

HEIFETZ
VEDETTE

Mondiale des plus grands concerts de la Radio du Cinéma des grands Festivals

Billets: \$1.50 — \$2.00 — \$2.50 et \$3.00
seront en vente au Capitol à partir du 24 janvier, et par la poste à cette même date.

Impresarios: Canadian Concert & Artists et J.-A. GAUVIN

Echos Mondains

DEPLACEMENTS

Le chef d'escadron et madame A.-E. L. Cannon, passent quelques jours au Mont Tremblant.

Le commandant et madame Ernest Russell, d'Ottawa, passent quelques jours à Québec, les hôtes de M. et madame George Russell.

M. et madame Jean-Louis Gagnon, de Washington, passent une semaine dans notre ville.

Le docteur J.-A. Tousignant et sa fille Pierrette, ainsi que M. et madame Roland Gagneau, sont partis pour Miami et la Havane.

M. Vincent Gagneau est retourné à Montréal, après avoir passé quelque temps dans notre ville, l'invité de M. Jack Quart.

M. et madame Raoul Boileau sont de retour de Berlin, N. H., où ils ont été les invités du docteur et de madame Paul Dumontier.

M. et madame David Rattray, de Toronto, étaient ces jours derniers les invités du capitaine et de madame E. B. Rattray, au Château Frontenac.

Mademoiselle Arline Gendreau, de New-York, passe quelque temps en notre ville, l'invitée de sa sœur, mademoiselle Dorothy Gendreau.

M. et madame Narcisse Proulx, de Montmagny, ainsi que leurs filles, Constante et Nicole, ont passé le jour de l'An dans notre ville, les invités de leurs parents.

Le sergent d'aviation et madame C.-J. Beaupré sont retournés à Aylmer, Ont., après avoir passé quelque temps à Québec, dans la famille de madame Beaupré.

Madame Georges Gagneau, sa fille, Madeleine et son fils, Georges, passent quelque temps dans notre ville, au Clarendon.

Le docteur et madame Paul Cahana sont retournés à Truro, après avoir passé les fêtes de Noël à Saint-Henri de Mascouche, les invités de M. et de madame J.-W. Beaudoin.

M. Paul Bibault, de Boston, est présentement dans notre ville.

M. et madame Couet, de Québec, et leur fils, Georges, ont fait un séjour à Montmagny dernièrement où ils furent les invités de M. et madame Achille Gaudreau.

Madame Marcel Gagné a passé quelque temps à Cap St-Ignace, récemment, l'invitée de ses parents.

M. A.-G.-B. Claxton, de Montréal, a passé les fêtes de Noël à Ottawa, chez son fils et sa belle-fille, l'honorable et madame Brooke Claxton. Il fut également l'hôte à déjeuner du premier ministre du Canada, le très honorable W.-L. Mackenzie King, pendant son séjour dans la capitale.

Madame U. Plourde passe quelques mois à Senneville, l'invitée de madame Fred-A. Lallemand.

La campagne du Timbre de Noël

Depuis la publication de notre dernier communiqué, la recette du Timbre de Noël à Québec a progressé de \$322.50. Elle s'élève maintenant à \$223,625.54.

Le courrier du 31 décembre contenait 63 lettres dont 55 avec argent (77.50). Les courriers du 2 et du 3 janvier contenaient 57 lettres dont 48 avec argent (\$80).

A mentionner aussi un montant de \$115 recueilli par madame François Turcotte (vente de timbres de Noël dans différentes institutions religieuses, écoles, etc.). Et une nouvelle souscription de \$50 (Les Prévoyants du Canada). Dans le dernier courrier, il y avait deux souscriptions de \$10 (Madame Blanche Paradis et la Fabrique de Saint-Ambroise de Loretteville).

L'Association canadienne antituberculeuse et le comité provincial de défense contre la tuberculose ont mandatement un rapport, en date du 31 décembre, à tous les comités du Timbre de Noël. Voici les rapports de la province de Québec reçus hier:

Bas Saint-Laurent (Mont-Joli, etc.), \$10,785.59; Shawinigan, \$4,164.33; Montmagny, \$2,210.00; Roberval & Lac Saint-Jean, \$1,746.06; Grand-Mère, \$1,728.85; Saint-Hyacinthe, \$1,220.55; Chicoutimi, etc., \$1,180.88; Champlain, \$1,117.70; Berthier, \$1,045.88; Valleyfield & Beaulieu, \$1,039.00; Waterloo, \$781.43; Rouyn-Noranda, \$538.32; Sainte-Agathe, \$510.00.

L'an dernier, à la même date, le Bas Saint-Laurent rapportait une recette de \$7,666.88. Il y a donc augmentation de plus de \$3,000 cette année et la recette totale de \$10,325.54 qu'elle était en 1944, devrait atteindre et même dépasser \$13,500 quand les derniers rapports auront été reçus. Shawinigan a aussi dépassé de \$1,200, à l'heure actuelle, sa recette totale de 1944. Berthier, Champlain, Valleyfield et Waterloo sont en avant de leur recette totale de l'an dernier. Plusieurs autres comités s'en rapprochent et presque tous sont assurés de faire mieux.

C'EST FOLIE

DE NÉGLIGER LE RENFÈLEMENT, L'ÉTERNUEL CAUSÉ PAR LE

Rhume de Cerveau

Un flacon de Vicks Va-tro-nol est chose précieuse à avoir sous la main, car ces gouttes nasales à double effet... Soulagent Rapidement l'éternuement, enrhumement causés par le rhume de cerveau, et facilitent la respiration.

Aident à Empêcher les rhumes de se déclarer, on les emploie dès le moindre renflement ou éternuement.

Ces Gouttes Nasales à Double-Effet vous évitent bien des souffrances, essayez-les! C'est merveilleux! Vous serez étonnés!

VICKS VA-TRO-NOL

La carrière des trois nouveaux cardinaux donnés à la France

Paris. — (SIF) — Voici les biographies des trois nouveaux cardinaux français. Mgr Roques, archevêque de Rennes, primat de Bretagne, est né à Graulhet non loin d'Albi le 8 décembre 1880. Il fit ses études au Grand Séminaire d'Albi et fut ordonné prêtre en 1904. Il entra alors à l'Institut catholique de Toulouse où il obtint sa licence ès lettres. Après un séjour de plusieurs mois pour ses études à Dusseldorf, Mgr Roques fut nommé professeur au Petit Séminaire de Castrès. Puis il devint successivement enseignant supérieur de cette école. En 1929, Mgr Roques succéda à Mgr Marty comme évêque de Montauban, puis en 1934 il fut nommé archevêque d'Aix, Arles et Embrun. Mgr Roques est depuis le 4 mai 1940 archevêque de Rennes où il occupe le siège archiepiscopal laissé vacant par le décès de Mgr Gignou.

Mgr Petit de Julleville, archevêque de Rouen, est né à Dijon le 22 novembre 1875. Il recut au sein de sa famille la foi solide de son père, historien bien connu de la littérature française. Il alla attendre sa 28e année lorsqu'il entra à St-Sulpice et fut ordonné prêtre à Paris le 4 juillet 1903. Il est fait ensuite chanoine honoraire et nommé supérieur de l'école diocésaine de Sainte-Croix de Neuilly. Il fut aumônier à la division Marchand pendant la guerre. Le 23 juin 1927 il était nommé par le Pape, évêque de Dijon en remplacement de Mgr Landrieu décédé. Sacré le 29 septembre de la même année à Notre-Dame de Paris par le cardinal Dubois. Il alla prendre possession de son siège dans la capitale de la Bourgogne le 10 octobre suivant. Mgr André Dubois de la Villardelle ayant fait agréé sa démission au Saint-Siège, Mgr Petit de Julleville fut promu archevêque de Rouen le 7 août 1936 et prit possession par procuration le 8 octobre 1936. Il continua néanmoins à administrer le diocèse de Dijon.

Le 7 août 1936 et prit possession par procuration le 8 octobre 1936. Il continua néanmoins à administrer le diocèse de Dijon.

Le nouveau président du Kiwanis, M. Mathie prononça ensuite quelques mots, puis on remit aux cadets les certificats de natation qui furent distribués par le W.O. Paul Mecteau, instructeur de natation des Cadets. On distribua des prix offerts par le Kiwanis aux gagnants du concours de recrutement. Le premier prix fut mérité par le cadet Christian Roussel, et le second par le cadet Jean-Marie Dion.

Le magicien Antoni exécuta des tours habiles qui intéressèrent beaucoup l'auditoire enthousiaste. Les officiers firent ensuite servir un goûter aux cadets.

Tout dans le HMCS Montcalm, qui est situé sur l'Avenue Laurier, rappelle la vie à bord d'un vaisseau. On n'entre pas, on monte à bord. Les étages sont des ponts, et le drapeau est hissé au mat chaque jour. Le but du Corps des Cadets de la Marine Champlain, est de développer les jeunes pour en faire des citoyens conscients de leur responsabilité, et en mesure d'exercer pleinement leur initiative. L'entraînement est en effet dirigé de façon à apprendre aux cadets le respect de la discipline et l'art de se débrouiller dans la vie. Ils apprennent le code morse, le sémaphore, les exercices de précision, et l'art d'être marins. C'est pour les jeunes de 14 à 18 ans une belle école de discipline et de formation physique.

Le commandant Gagné révéla que 65 recrues avaient été versées dans le corps des Cadets de la Marine au cours de la dernière année et il souligna la haute portée sociale de cette œuvre due à l'initiative du club Kiwanis en 1943, mais dont la partie administrative, assumée depuis par la direction de la Ligue Navale de Toronto, se trouvait sous la surveillance du commandant Noël, officier senior de la Marine.

Parmi les personnes qui figuraient à cette soirée, on remarquait M. Antoni Ouellet, célèbre magicien qui intéressa vivement l'assistance; M. Adhemar Laframboise, ex-président du Kiwanis; M. J.-B. Pelletier, secrétaire pour le Kiwanis du comité civil des Cadets de la Marine; les officiers des Cadets, les lieutenants John Joubert, Richard Greene, R. Drolet, Bertrand Marcotte, Jacques Perron (officier breveté), C. de Léry, Jean Gagné, les sous-lieutenants Louis Lemieux et Paul Beuchêne et l'officier breveté Paul Mecteau.

L'hospitalisation à St-Frs d'Assise

(Suite de la dernière page)

SERVICE DE PHYSIOTHERAPIE

Nombre de traitements donnés en: Courants galvaniques 516 Diathermie 1,984 Fluoroscopie 341 Hydrothérapie 1,003 Mécanothérapie 154 Pansements 1,529 Radiographies 1,514 Radiothérapie profonde 268 Rayons Ultra-Violet 476

TRAVAUX DE LABORATOIRE :

Chimie médicale 4,134 Cytologie 2,675 Bactériologie 1,040 Métabolismes 48 Anatomie-Pathologie 624 Examen externes 314 Examens gratuits 5,736

DISPENSAIRES :

Médecine 450 Chirurgie 483 O. R. L. 414 Clinique dentaire 493 Autres 339

Total 2,179

Consultations données durant l'année 2,514

Traitements données durant l'année 3,150

Prescriptions remplies 747

Incendies dans Balavia

Batavia, Java, 4. (PA) — Des incendies spectaculaires ont laissé sans abri hier environ 300 personnes dans Meester, faubourg sud-est de Batavia. Les flammes éclatèrent dans deux quartiers indigènes après qu'une foule considérable d'Indonésiens eut attaqué un poste de police hollandais. Les résidents chinois de Meester dont les maisons furent détruites disent que les incendies furent allumés par les Hollandais en guise de représailles.

Moscou et Paris

Paris, 4. — (Reuter) Le gouvernement soviétique est sympathique aux désirs de la France de détacher la Ruhr et la Rhénanie de l'Allemagne, dit un communiqué semi-officiel publié ici hier, au retour d'une délégation commerciale française de Moscou.

Une forteresse souterraine

Londres, 4 (P. C.) — Un des plus grands secrets de la guerre, l'existence d'un refuge ultime pour les ministres et l'état-major en vue d'une résistance désespérée en cas d'invasion, a été révélé hier.

Le refuge était une vaste citadelle souterraine dotée de trois milles de corridors et de près de 1,000 chambres et où, durant un certain temps, lors de la menace de l'invasion allemande, le quartier-général britannique était abrité.

Dévoilé à la presse pour la première fois, hier, c'est l'un des trois immeubles souterrains construits en vue d'une résistance désespérée. Son but était de fournir aux membres du cabinet de guerre, aux chefs de l'état-major et à leur personnel essentiel, un nombre d'environ 2,000. La forteresse était en mesure de rester durant trois semaines sans aucun contact avec l'extérieur. Si Londres était devenue une emule de Stalingrad, les experts assurent que même si elle était tombée sous une bombe atomique, elle aurait pu résister grâce à sa carapace de béton et d'acier d'une douzaine de pieds d'épaisseur. Elle était construite à 60 pieds au-dessous du niveau de la rue. Elle était pourvue d'une provision de combustible pour une période de près d'un mois en plus de ce qu'il fallait pour l'éclairage et les moteurs et elle était dotée d'un vaste système d'air climatisé, protégeant les occupants contre tout gaz toxique connu.

Le Courrier de Pascale France

GISELE. — Je vous remercie pour le renseignement au sujet des catalogues américains. Je dis à l'ami du Nord que Sears Roebuck and Co., Boston, Mass., envoient des catalogues au Canada avant la guerre et qu'ils reprendront peut-être ce système maintenant qu'elle est terminée.

2.—Pour avoir des correspondants et correspondantes français ou belges, écrivez à Mlle Suzanne Vachon, St-Joseph de Beauce, qui s'occupe de cela depuis plusieurs années. Il n'est pas du tout obligatoire d'envoyer vivres ou vêtements à ces correspondants. Les petits cadeaux que vous leur proposez de leur faire seront amplement suffisants. Ce ne sont pas tous les Français qui sont dans le grand besoin; tout dépend de leur situation sociale; il y a certaines classes qui souffrent davantage et vous verrez peut-être à peu de frais les choses que vos nouvelles amies aimeront à recevoir, sans être pour cela obligées de les leur faire parvenir.

2.—Pourquoi ne pas donner la date de naissance? J'ai dit cent fois que le signe du Zodiaque change vers le 22 de chaque mois. Il faut répéter cette question. Quant à votre écriture, je me défends d'être graphologue; je crois cependant y voir de la décision, de l'ordre, peu de tendances intellectuelles, de l'activité. On dit que les claqueurs peuvent fort bien se peindre avec de l'emballage blanc; vous pouvez toujours essayer le même procédé pour vos bottines de patin, qu'il leur donne de nouvelles couches d'emballage quand elles se défraîchissent, mais évidemment, elles ne pourront être aussi jolies que des blanches véritables.

QUI ECRIT POUR LA PREMIERE FOIS. — Candida signifie: naïf, candide; Rachel, petit agneau; Marc, frappeur; Yvon, industriel; Pierre-Emile, petit rival; Claudette, douce; Alexandre, secours des hommes; Marguerite, perle; Agathe, bonne; Paul-Eugène, petit mais de noble naissance.

2.—Voici pour vous et pour tous les autres le caractère des personnes nées du 23 juillet au 22 août. Influence bénéfique du soleil, intelligence claire, rapide, sensible, rayonnante. Adoption, Tendance positive mêlée à des goûts de grandeur et de beauté, opinions vives, ardentes, exagérées. Pitié, noblesse, ambition, confiance, sincérité, enthousiasme, assurance. Colère soudaine, vengeance, orgueil, force, courage. Effort soutenu. Esprit droit, présomption. Vitalité. Antipathie aux carrières libérales plutôt qu'aux affaires et aux occupations d'art. Peu de réussite dans la jeunesse, par suite de coups de tête d'impudence et d'impulsivité. Reussite certaine mais tardive. Souvent remariage après rupture ou deuil. Harmonie avec les natiifs du Bélier et du Sagittaire.

UNE ABONNEE. — Merci infiniment pour les adresses de magasins américains qui envoient des catalogues: Spiegel, 1061-1101 West, 35th Street, Chicago 9; Montgomery Ward, Albany, New-York; Sears Roebuck and Co., Boston.

LE SOLEIL, QUEBEC, 7

Vendredi 4 janvier 1946

JANET PLANTE, casier 26, Clarendon, Co. Charlevoix, désire les pages 65-66-67-68 du feuillet Le Rival de mon Cœur.

FERMIERE CURIEUSE. — Voici une autre recette de cidre de pommes que m'envoie un aimable lecteur ou une aimable lectrice qui signe Nostradamus: Cueillez les pommes avant leur parfaite maturité; les écraser quand elles sont parfaitement mûres; laisser macérer 24 heures; passer au pressoir et mettre en baril; pendant la fermentation ajouter de l'eau pour maintenir le baril toujours plein.

PASCALE FRANCE

Gratifications

Parmi les institutrices qui viennent de recevoir des primes du département de l'Instruction Publique de Québec, on mentionne:

Mlle Etienne Fortin, de St-Apollinaire, comté de Montmagny; Mlle Hermine Blanchet, de St-Edouard de Lotbinière; Mlle Suzanne Simard, de Montmagny; A Noelle No 3 de St-Raymond; Mlle Lucille Lebeau, de Fortville; Mlle Lucille Cossette, institutrice à Rapide-Désar, Abitibi; Mlle Bernadette Desjardins, de St-Leon-le-Grand; Mlle Paulette Desrosiers, de La Durantaye, comté de Bellechasse; Mlle Yvette Langlois, de St-Thuribe, comté de Portneuf.

LA FEMME QUI NE VIEILLIT PAS

... avant l'âge est celle qui équilibre son organisme par une bonne circulation du sang. Les GOUTTES fluidifiantes RAMEAU rétablissent la circulation normale et atténuent les troubles tels que vapeurs, vertiges, étourdissements, étouffements, etc. C'est un traitement économique et simple, également efficace contre varices, hémorroïdes et phlébites. Bons résultats. En vente dans toutes les pharmacies, ou s'adresser à RAMEAU, dépt. 1 507, Fortune, Montréal (22e). (Le flacon pour traitement de 1 mois: \$1.50.)

H. THIVIERGE, le costumier

203 rue St-Joseph

Notre VENTE ANNUELLE de JANVIER

Rabais de 33 1/3% à 50% sur tous nos MANTEAUX avec ou sans fourrure

1er groupe

50 MANTEAUX demi-saison sans fourrure. Valeur jusqu'à \$37.50, pour \$19.95

2ième groupe

40 MANTEAUX garnis de loup, chat sauvage, renard teint lynx. Valeur jusqu'à \$89.50, pour \$39.50

3ième groupe

50 MANTEAUX garnis de renard argenté, renard croisé, blaireau, renard teint lynx. Valeur jusqu'à \$135.00, pour \$69.50

Tous nos autres manteaux non compris dans ces trois groupes offerts à 33 1/3 de réduction.

Le grand SPÉCIALISTE en CONFECTION et MERCERIE pour DAMES

PAUL-H. PLAMONDON, prop.

Membre de l'Association des Marchands Détaillants du Canada

LES CONDITIONS DE CETTE VENTE

- Argent comptant
- Pas d'approbation
- Aucun échange
- Toute vente finale
- Aucun C. O. D.



Téléphones: 3-5745, 4-6304

VENDEUR

VS A L'ACHETEUR

S: St-Frs d'Assise, cottage sept me.

N: Village Maison seule.

SISE: Cottage quatre pièces, chauffage eau chaude, salle bain terrain.

P: Prés Grande-Allée, quinze allées de bain, peut se diviser en deux, ou acheter deux chambres.

ETIL: Trois plaines-piards de pièces.

FACHE: Trois logements quacques, garage moderne.

S: Cottage huit pièces moderne.

EAU: Villa de neuf pièces, syngé, grand terrain.

terre, 3000 m², avec
son sejour, six pieces meubles.
HARLESBURG: Cottage sept
chambres, 10 pieces meubles
et armoires, 1000 m², avec
le Village, maison seule, sept
chambres, 1000 m². Livraison en janvier.
COMMERCES
LICENCIÉE: Boucherie, gros
et détail.
Salle à manger. Licenciée
organisée.
P. CIMON
CRÉDITS ET ASSURANCES
COTÉ D'ABRAHAM
Tél. 3169
RC-114R-V94035
Ses VENTES OU ACHATS 2e
et 3e main: 1000 m², avec licence
confiance, H.A. - BABAD, 252,
Bourgeois, 14.
CBC-114-V92874
CBC-114-V92874

de vingt ans. Cette maison
provinciale doit concourir à
l'industrialisation. Présen-
terait-elle pourrait être transférée
à la capitale.

**ENTREPRISES BERGER-
LEFEBVRE** - Paris
RC-80R-253747

MALE - pendule
FR-80R-253741

MALE - 3 plain-pieds, aide
à l'habitat

MALE - Trois logements,
aide à l'habitat, voirie, élec-
tricité, vaucluse commerciale, tu-
teur, 19-30231

MALE - HC-80R-257690

MALE - maison de 3 logements,
6 pièces plus un de 10 pi-
èces, 19-30231

MALE - DUSALLAT, 251, St-Joseph,
tel. 3-7595.

MALE - HC-80R-253911

MALE - FENDE, située à Beaupré,
vaucluse, maison seigneuriale
de 18 pièces, terrain, 19-30231

MALE - Sadraser, Case Postale 2051
OSTAL, 19-30231

MALE - OC-80-94181

MALE - Ve disponible pour occupa-
tion temporaire, 19-30231

MALE - Ve disponible pour occupa-
tion centrale, eau chaude,
électricité, 7.665,00, payable
à l'usage, balance

MALE - Ve disponible pour occupa-
tion capitale et intérêt finan-
cier, 19-30231

MALE - ENTREPRISES BERGER-
LEFEBVRE, pendule, 19-30231

MALE - HC-80R-253752

[illegible]

10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1

Al Trust Company
e-Anne. Tél.: 2-4031
No 8-1CX-80R-V78901

ONS DEMANDES

NT. Belvédère ou Sillery
d'une propriété 8 adre-
saires. 460, RUE ARAGO.
TC-81H-V79203

MAISON de 6 ou plusieurs
pièces, haute-ville, si-
tué dans le 11^e arron-
dissement 5-6 pièces, libre
et au 1^{er} mai. Ecrite CA-
SOLEIL.
CBC-51H-V79213

DEMANDES dans toutes les
villes. Aucune commission
chargée pour la vente de
MARCEL PROULX, 3201, A-
5265 TC-81H-V79219

(la page 11, 1^{re} col.)



photographies du haut nous font voir ce qui reste de sa célèbre cathédrale. En bas, à gauche, on peut apercevoir la désolation qui règne dans le port; la photographie de droite, prise en temps de paix, nous montre une scène de la procession de «Notre-Dame de Boulogne», une statue miraculeuse qui attirait un grand nombre de pèlerins.

dre Poulin, de la Rivière Glib, a été victime d'un accident, à 11 h 30, quand elle se rendait à la messe de nuit en voiture. La voiture, conduite par son mari, a été heurtée par un taxi de Beauceville. On releva Mme Poulin inconsciente et la conduisit à l'hôpital St-Joseph de Beauceville. La blessée est en état de danger.

Les savants canadiens étaient prêts à la guerre biologique

Ottawa, 4 (P.C.) — Les combattants et les civils canadiens n'auraient pas été pris au dépourvu, les Allemands eussent-ils utilisé le microbe dans une attaque biologique contre le continent nord-américain. C'est ce qu'a révélé hier un communiqué du gouvernement qui déclare que les savants canadiens ont accompli un travail de "la plus grande importance" dans les recherches conjointes anglo-canadiennes sur les contre-mesures à prendre, au cas d'un recours par l'ennemi à la guerre biologique.

Le Canada, laisse entendre le communiqué, fit des premières démarches pour pousser les recherches dans ce sens.

Industriel regretté

A St-Viateur d'Outremont, ont eu lieu, ce matin, les funérailles de M. J.-Lucien Michaud, président de la B. Houde & Grothé Ltée, décédé mardi dernier à la suite d'une brève maladie.

Une foule nombreuse assistait à ces funérailles et a rendu un beau



témoignage d'estime à cet industriel et homme d'affaires dont la mort a causé d'unanimes regrets.

Depuis 35 ans, M. Michaud était intéressé dans l'industrie du tabac; en 1943 il devint président de B. Houde & Grothé, Ltée. Né à St-Gabriel de Brandon, le 6 avril 1893, M. Joseph-Lucien Michaud fit ses études à St-Gabriel et à l'École du Plateau, à Montréal. M. Michaud commença jeune sa carrière dans l'industrie du tabac où il ne tarda pas à se créer une réputation enviable.

Fils de feu Omer Michaud, de St-Gabriel de Brandon, M. Joseph-Lucien Michaud laisse dans le deuil son épouse, née Harrington-Stevens (Hazel), et ses trois sœurs: Mlle Antonine Michaud, de Montréal, Mlle Laurette Michaud, d'Ottawa, et la révérende sœur Sainte-Cécile de la Foi, de la Congrégation Notre-Dame.

Le Soleil offre ses condoléances à la famille en deuil.

REPARATION DE MONTRES

Livrées dans les 10 jours après réception. Trois horlogers à votre disposition. Attention spéciale aux envois de la campagne.

Bijouterie J.-A. GUAY, Enrg.
465, C.-Colomb, Québec. Tél.: 5892

VOYAGEUR DEMANDÉ

par

Manufacturier-chimiste et pharmacien en gros. Devra posséder auto — avoir expérience — être bilingue — pour voyager sur Québec Central, dans Beauce, Frontenac et les Cantons de l'Est. Ecrire Case 720, Le Soleil.

Vous aimerez

LA NOUVELLE PONTIAC 1946
ELLE EST ICI!

Venez la voir à nos salles de montre

AUTOMOBILES, INC.

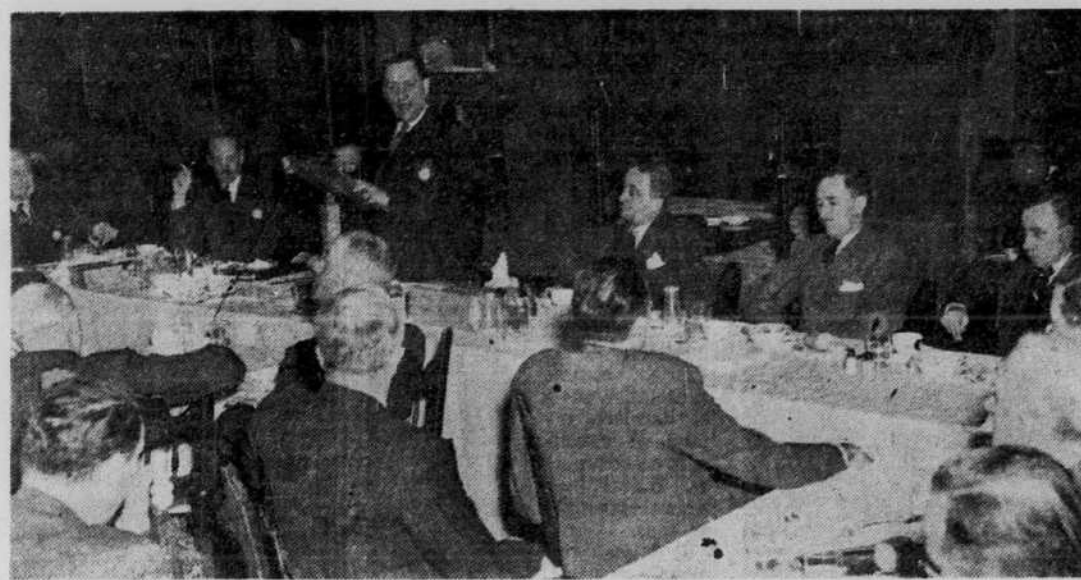
12 de la Couronne Québec Tél.: 2-1206

Moins de Sucre = Moins de Coke

Le sucre manque et, bien entendu, moins nous recevons de sucre moins vous recevrez de Coca-Cola.

Mais il y a une chose sur laquelle vous pouvez compter — le Coke qui est disponible est du vrai Coke.

Coca-Cola Limited



AU CLUB KIWANIS : Le club Kiwanis de Québec a tenu, hier midi, son premier déjeuner hebdomadaire de l'année 1948, dans la salle Riverview, au Château Frontenac. A cette occasion, on a procédé à l'installation des nouveaux officiers élus. A la table d'honneur, de gauche à droite, M. FRANK BEAUDRY, secrétaire; M. JACQUES GALPEL, premier vice-président; M. ADHEMAR LA-FRANÇOISE, président sortant de charge; M. PAUL MATHIE, nouveau président élu; M. MAURICE DE GOUVILLE, lieutenant-gouverneur sortant de charge; M. JACQUES BOURQUE, deuxième vice-président; et MAURICE BOULANGER, trésorier. (Photo du "Soleil")

Au cimetière Saint-Charles

Un total de 1,292 personnes ont été inhumées, au cours de l'année 1947, dans les lots de la compagnie du cimetière Saint-Charles, suivant les statistiques annuelles qui nous ont été communiquées hier par M. Arthur Parent, surintendant. Ce total de 1,292 comprend 773 adultes et 519 enfants. Voici le détail de chaque paroisse et de chaque institution de la ville et de quelques municipalités de la région :

	Adultes	Enfants	Total
St-Roch	64	28	92
N.-D. de la Paix	22	10	32
Jacques-Cartier	42	28	70
N.-D. de Grâce	33	20	53
St-Sauveur	120	49	169
St-C. de Jésus	44	23	67
St-Joseph	24	26	50
St-Malo	67	49	116
N.-D. de Pitié	3	8	11
St-Monique	2	2	4
N.-D. de la Recouvrance	21	32	53
Stadacona	11	19	30
St-Frs d'Assise	30	16	46
St-Espirit	28	12	40
Limoulin	43	20	63
St-Fidèle	25	13	38
St-Pascal	11	14	25
St-Rodrigue	1	1	2
N.-D. des Victoires	5	3	8
N.-D. de Québec	12	2	14
St-Vincent de Paul	2	5	7
St-Jean Baptiste	19	19	38
St-Dominique	15	1	16
St-Cœur de Marie	17	4	21
N.-D. du Chemin	14	2	16
St-Marys	6	1	7
St-Sacrement	2	2	4
St-Charles Garnier	1	1	2
St-Fry	1	1	2
Hôtel-Dieu, Québec	7	25	32
Hôtel-Dieu, Sacre-Cœur	7	25	32
Hôpital L'Enfant Jésus	2	3	5
Hôpital Civilique	2	3	5
St-M. Archange	2	2	4
St-Frs d'Assise	67	67	134
Général	6	6	12
St-Luc	1	1	2
Jeffrey Hale	7	7	14
St-Sacrement	1	1	2
Milit. Parc Savard	3	3	6
Therford-Mines	1	1	2
Clinique Roy-Rousseau	2	2	4
Clinique St-Joseph	7	7	14
Maternité Ouellet	11	11	22
Mission Chinoise	3	3	6
Hôpital St-Antoine	6	6	12
St-S. Charles	4	4	8
St-S. Paul	1	1	2
Orphelinat St-Sauveur	3	3	6
Charlesbourg	1	1	2
Giffard	4	4	8
Les Palaises	1	1	2
Château-Richer	1	1	2
St-Férol	1	1	2
N.-D. des Laurentides	3	3	6
St-Emile	2	2	4
Ancienne-Lorette	1	1	2
Cap-Santé	1	1	2
Batiscan	1	1	2
Shawinigan	1	1	2
Trois-Rivières	1	1	2
Montréal	14	14	28
Lévis	2	2	4
Lauson	2	2	4
Montmagny	2	2	4
Rivière-du-Loup	1	1	2
Rimouski	1	1	2
Beauce	1	1	2
Beauceville	1	1	2
Therford	2	2	4
Arvida	1	1	2
Ontario	2	2	4
Morgue	1	1	2
Noranda	1	1	2
	773	519	1292

Moyen ingénieux pour s'enrichir

Un particulier de Québec aurait découvert un moyen, pas très honnête il est vrai, mais très ingénieux, de s'enrichir. D'un 20 dollars, notre homme en ferait deux, en transformant le billet sur l'épaisseur, et en collant chacune de ces parties à un billet de deux dollars également transformé sur l'épaisseur. Ce délicat travail terminé, il aurait donc resté deux billets falsifiés qui, lorsqu'ils étaient présentés au bon côté, apparaissent comme étant des billets de 20. La chose a été expliquée hier à l'enquête préliminaire, devant le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, de ce particulier ainsi accusé d'avoir falsifié des billets de banque. On a par ailleurs révélé que le truc avait réussi dans deux établissements de Québec, un salon de barbier et une taverne. A l'issue de la séance d'hier, la Couronne a déclaré se préoccuper de la défense et a annoncé quelle présentera une motion de non lieu, jeudi prochain, à la reprise de la cause.

Accident à un tramway

Un tramway du circuit St-Malo-Basse-Ville a causé hier soir des dommages assez considérables aux vitrines du magasin de Samuel Bédard, bijoutier, rue St-Paul, en face de la gare du Palais, quand, par une défectuosité du rail, le véhicule dévia de son chemin pour venir s'arrêter aux magasins de MM. Bédard et St-Hilaire. Les vitres ont été brisées, mais il ne semble pas y avoir eu de blessés. Le rail a été réparé au cours de la nuit, après que le tram eut été remis en place.

Deux morgues

Le département du procureur général annonce qu'à l'avenir la maison Adélaïde & Gustave Lépine Enrg., et la maison Sylvio Marceau Inc., dont M. Tancred Gignac est propriétaire, se partageront la morgue. Jusque-là, depuis deux ans, la maison Adélaïde & Gustave Lépine Enrg., était la seule à recevoir les accidentés et autres victimes de morts soudaines et violentes.

Le coroner du district de Québec, le docteur Paul-V. Marceau, a reçu des instructions à cet effet.

Les Américains sont sévères

Ottawa, 4. (P.C.) — Il n'y a pas eu d'exode considérable de Canadiens à la suite de l'adoption par le gouvernement canadien des conditions pour obtenir un permis de quitter le pays. La plupart des permis accordés l'ont été à des gens qui voulaient aller travailler aux Etats-Unis.

Un grand nombre de ceux en faveur de qui des permis ont été émis ont été arrêtés au passage et ont reçu l'ordre des autorités de l'immigration américaine de retourner au Canada, a dit M. MacNamara. Comme il y a un grand nombre de sans-travail dans plusieurs villes des Etats-Unis, les autorités de l'immigration américaine se font de plus en plus sévères. On a toutefois donné la permission à quelques bûcherons du Québec d'entrer dans les forêts du Maine pour la coupe saisonnière du bois. L'admission de ces bûcherons aux Etats-Unis se fait depuis un certain nombre d'années.

Voleurs appréhendés

Deux individus, des jeunes gens de 17 ans, ont comparu devant le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, en rapport avec un vol avec effraction commis au début de décembre, à la résidence d'été de Me Gérard Bornaïs, à Lauzon. Les deux se sont avoués coupables et recevront leur sentence jeudi prochain. Un premier individu qui avait comparu en marge de ce vol, avait protesté de son innocence, avec enquête préliminaire également fixée à jeudi. Des effets pour une valeur approximative de 300 dollars furent volés chez Me Bornaïs, mais rien n'a encore pu être retrouvé, les coupables disant qu'ils avaient tout jeté dans le fleuve dans la crainte d'être pris.

HOMME DEMANDÉ SURINTENDANT DE TRANSPORT

pour la région du nord-ouest de la province. Devra être nécessairement bilingue (français et anglais) et ayant instruction équivalente à un cours commercial. Age: 30 à 45 ans. Expérience requise dans camionnage. Salaire: \$300. par mois avec augmentation jusqu'à \$350. après que ses capacités seront prouvées. Candidat sera sujet à entrevue. Ecrire BOITE 725, LE SOLEIL, Québec.

Pour égayer votre foyer...

le rendre gai et confortable

Lindsay vous offre :

Meubles de tous prix et de tous genres
Appareils électriques
Appareils de radio
Pianos de tous genres

Il n'en coûte jamais plus, souvent moins pour de la qualité.

Lindsay
203 rue Saint-Jean

La distribution des pneus est exemple de contrôle au Canada

Ottawa, 4. (P.C.) — Les contrôles sur la distribution des pneus, des chambres à air et de tout le caoutchouc synthétique, sauf un genre de caoutchouc connu sous le nom de "Butyl Gr-L", sont maintenant abolis. La Commission des Prix en a annoncé la nouvelle hier soir.

La disparition des contrôles sur la distribution fait suite à la fin du rationnement, en vigueur le 1er janvier, mais la Commission a donné l'avertissement que les contrôles sur les prix sont maintenus et que l'on peut s'attendre à ce que l'on redouble de vigilance d'ici à six mois dans la mise en application du contrôle sur les prix des pneus neufs et usagés afin de faire échec à la tendance de vendre à des prix exorbitants ou sur le "marché noir".

La Commission a en même temps annoncé l'abolition des contrôles sur la distribution des produits pour le nettoyage et le lavage, les acides phosphoriques, tous les métaux non ferreux sauf l'étain, le radium et l'uranium, les ampoules électriques et les brevages alcooliques. Jusque-là, ces articles figuraient sur une liste de produits que les

fournisseurs ne pouvaient livrer librement que dans une proportion de 20 p.c., le reste, 80 p.c., devant aller aux clients qui les recevaient en 1941.

En vertu des nouvelles mesures, on ajoute à la liste des produits qui peuvent être distribués librement dans une proportion de 20 p.c. les garnitures de salle de bain.

Décorations à des Canadiens

Ottawa, le 4 janvier 1948. — Le ministre de la Défense nationale annonce aujourd'hui la remise de la Croix militaire à cinq officiers canadiens prêtés à l'Armée britannique, pour la bravoure et l'esprit de nettoyage et le lavage, les acides phosphoriques, tous les métaux non ferreux sauf l'étain, le radium et l'uranium, les ampoules électriques et les brevages alcooliques.

Suit la liste des décorés : Bellavance, Georges-Antoine-Joseph-Alphonse, lieutenant (capitaine intérimaire), 1877, rue Sherbrooke, Montréal (Qué.)

MacDonald, Vernon Leo, lieutenant (capitaine intérimaire), 159, rue Water, Charlottetown (I. P. E.)

Boucher, Joseph-Louis-Philippe-Horace, lieutenant, 225, rue Pine, Sudbury (Ont.)

Crowe, Harry Sherman, lieutenant, 577, rue Lipton, Winnipeg (Man.)

Lemesurier, James Ross, lieutenant, 419, avenue Roslyn, Westmount (Qué.)

Grève terminée

Rio de Janeiro, 4. — (PC - Câble) Les employés de la succursale de Rio de Janeiro de la Banque Royale du Canada sont retournés au travail, mercredi, après avoir appris que le paiement du boni habituel de Noël avait été autorisé. Ces employés avaient déclaré la grève, lundi dernier, parce qu'ils n'avaient pas encore reçu ce boni.

Réunion tenue au Club Renaissance

La réunion traditionnelle du 1er de l'An au club Renaissance a groupé les amis du parti de l'Union Nationale hier soir. L'hon. M. Maurice Duplessis a rencontré ses collègues et amis. Le premier ministre a fait ses vœux de nouvelle année et il a exprimé sa confiance de voir son parti au pouvoir pour de nombreux termes. M. Duplessis a exposé sa conception de l'autonomie provinciale et il a rappelé avec verve les oeuvres de l'Union Nationale.

Le docteur Alphonse Dion, président du Club, a présenté les orateurs suivants : les honorables Antonio Barrette, ministre du Travail, Camille Foullet, ministre de la Chasse et des pêcheries, Théophile Larochelle, ministre d'Etat et MM. Hormidas Langlais, député des Isles-de-la-Madeleine, Henri Vachon, député de Wolfe, Victor Trépanier avocat.

Marins à Ottawa

Montréal, 4. — (P.C.) Les officiers de l'Union des Marins canadiens annonçaient hier qu'une délégation serait envoyée à Ottawa le 15 janvier pour entreprendre des discussions avec le ministre de la Reconstruction, M. Howe, concernant la vente des navires de la Park Steamship Company, propriété de la Couronne.

Bon peintre-tapissier

Ouvrage de tout genre
Imitation, lettrage
Satisfaction garantie
L.-P. TALBOT
6, de Brébeuf, tél.: 2-3947

POLLACK-HEURES Lundi au vendredi 9 A.M. à 5.30 P.M.
D'AFFAIRES Samedi de 9 heures A.M. à 6 heures P.M.



Visitez notre rayon de cosmétiques sur le même plancher

POUR LE TEMPS DES FÊTES

Des robes comme celles-ci seront sûrement remarquées... et vous en voudrez plusieurs pour les différentes occasions. Faites de crêpe de belle qualité dans une grande variété de teintes et de modèles. Ces robes proviennent de manufacturiers renommés et elles sont remarquables par le soin de la confection. Tailles pour dames et jeunes filles : 11 à 19 — 12 à 20 et 38 à 52.

9.95

Troisième plancher

Membre de la Fédération canadienne des Détaillants

75-95
St-JOSEPH
TEL 4-4661
maurice POLLACK
limitée
CENTRE DE LA MODE ET L'ECONOMIE